

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA MISSION LOCALE

page 7 à 14

CHAPITRE 1 : LA SITUATION GLOBALE DES JEUNES SUR LA ZONE DU GIP INSERTION

Introduction	Page 17 à 18
I Le premier contact : Le rendez-vous d'inscription	Page 19
II Le premier rendez-vous : Le diagnostic global de la situation du jeune	Page 19 à 23
III Le parcours d'insertion : Le suivi	Page 24 à 31
IV Les résultats	Page 31 à 32
V Les projets ou comment continuer à agir sur l'offre et la demande	Page 32 à 38
Conclusion	Page 39

CHAPITRE 2 : LES CHIFFRES CLEF PAR COMMUNE

☛ BESSANCOURT	Page 43
☛ TAVERNY	Page 44
☛ MERY-SUR-OISE	Page 45
☛ PIERRELAYE	Page 46
☛ SAINT-LEU-LA-FORET	Page 47
☛ BETHEMONT-LA-FORET	Page 48
☛ CHAUVRY	Page 49
☛ FREPILLON	Page 50

CHAPITRE 3 : LA COMPTABILITE DE LA STRUCTURE

I Les comptes 2010	Page 53 à 62
II Le budget prévisionnel 2011	Page 63 à 64

PRESENTATION DE LA MISSION LOCALE

PRESENTATION de la MISSION LOCALE

1 - Identification de la MISSION LOCALE

Site principal de la MISSION LOCALE. : **TAVERNY**

Nom de la MISSION LOCALE. : **G.I.P. Insertion**

Nom et qualité du Président : **Madame LAMAU Françoise**
Adjointe au Maire de Taverny
Déléguée aux Solidarités et à l'Insertion

Nom de la Directrice : **Mademoiselle Kareen RAOULX**

Structure juridique : **G.I.P.**

Date de création : **1982 à l'origine.**
Par l'arrêté du 18 novembre publié
le 29.11.97 au J.O. pour le G.I.P.

Arrêt portant reconduction de la durée
de la convention constitutive du GIP **N° 2002/2F16 le 29/11/2002**

Région : **I.D.F.**

Adresse : **2, Place de la Gare**
95150 - TAVERNY

Téléphone : **01.34.18.99.00** Télécopie : **01.34.18.99.01**

Site : mission-locale-taverny.fr

Informatique bureautique : **oui**

Nombre total de « micros » : **7**

a) Accueil et suivi (PARCOURS)

Nombre de « micros » : **6**

Logiciel et gestionnaire de fichiers **oui (windows 2000)**

Logiciel de traitement statistique **oui (Parcours 3)**

b) Espace Jeunes (GIDE-SAGE)

Actuellement : Niveau de délégation des services : **Niveau 3** avec mise à disposition d'un Conseiller Principal de Pôle Emploi depuis juin 1999.

Informatisation des Espaces-jeunes :

PC en réseau local..... **oui**

PC monoposte..... **oui**

PC raccordé à l'A.L.E..... **oui**

2 - L'environnement

2.1 - Informations générales

Nombre de communes couvertes : **8**

Nombre de permanences **4**

Nombre d'habitants sur le territoire couvert par la Mission Locale : **66 916**
(source INSEE 2000)

2.2 - Le chômage : (données disponibles à Pôle Emploi)

Nombre de jeunes 16-25 ans sur la zone (source INSEE) : **9 983**

Nombre de jeunes 16-25 ans (moyenne)	DEFM cat A&B&C :	604
(Donnée au 31/12/2010 - Source Pôle Emploi)	dont cat A:	448

2.3 - Sorties du système de formation initiale :

- Partenariat étroit avec le CIO de Taverny permettant une orientation rapide vers la Mission Locale. Des réunions annuelles permettent de faire le point sur les orientations entre les deux structures.

2.4 - Logement

Quelle est l'offre physique de logements pour les jeunes ?

- Nombre de logements en foyers de jeunes travailleurs (dans le cadre du programme TRACE) **2**
- Nombre de structures d'hébergement d'urgence **2**
- Nombre de structures de logements temporaires liés à la mobilité des jeunes **4**
- Autres **4**

2.5 - Santé

Structures de prévention **oui**

Structures de lutte contre l'alcoolisme **oui**

Structures de lutte contre la toxicomanie **oui**

2.6 – Conventions : Implication des structures dans les conventions, accords-cadres ou protocoles.

- des espaces jeunes **oui**
- du Réseau Public de l'Insertion des Jeunes (RPIJ) **oui**
- du Programme Régional pour l'Emploi des Jeunes (PREJ) **non**
- du développement réseau de Parrainage (initiative locale) **oui**

3 - L'organisation du fonctionnement interne de la MISSION LOCALE. G.I.P. Insertion

3.1 - Assemblée Générale du G.I.P. Insertion

Répartition des membres :

L'Assemblée Générale comprend les membres de droit ainsi que les membres associés.

A. Membres de droit :

Sont considérés comme membres de droit, les membres du Groupement qui contribuent à son financement.

▪ Au titre des Collectivités Territoriales :

- Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France ou son représentant,
- Le Maire de Bessancourt ou son représentant,
- Le Maire de Béthemont-la-Forêt ou son représentant,
- Le Maire de Méry-sur-Oise ou son représentant
- Le Maire de Frépillon ou son représentant,
- Le Maire de Pierrelaye ou son représentant,
- Le Maire de Saint-Leu-la-Forêt ou son représentant,
- Le Maire de Taverny ou son représentant.

▪ Au titre de l'Etat :

- Le Préfet du Val d'Oise,
- Le Sous-Préfet de Pontoise,
- Le Directeur de Pôle Emploi ou son représentant,
- Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
- Le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,
- L'Inspecteur d'Académie,
- Le Directeur Départemental de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ou leurs représentants.

B. Membres associés :

▪ Au titre des organismes publics :

- Le Directeur de l'AFPA,
- Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- La Délégation du Val d'Oise de la Chambre de Commerce et d'Industrie Interdépartementale Val d'Oise/Yvelines,
- La Chambre de Métiers du Val d'Oise, ou leurs représentants.

- Au titre des Associations et Partenaires Economiques et Sociaux :
 - Le Président de l'Association ARIANE ou son représentant,
 - Deux représentants des entreprises du bassin d'emploi (BRONZE INOX - AUCHAN),
 - Le Président de l'ADIEC ou son représentant,
 - Le Président de l'A.I.B.T. ou son représentant.

3.1.1. - Le Conseil d'Administration du G.I.P. Insertion

Le Groupement est administré par un Conseil d'Administration composé de quatre collèges.

- 1^{er} collège : les Collectivités Territoriales :
 - Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France ou son représentant,
 - Le Maire de Bessancourt ou son représentant,
 - Le Maire de Béthemont-la-Forêt ou son représentant,
 - Le Maire de Méry-sur-Oise ou son représentant
 - Le Maire de Frépillon ou son représentant,
 - Le Maire de Pierrelaye ou son représentant,
 - Le Maire de Saint-Leu-la-Forêt ou son représentant,
 - Le Maire de Taverny ou son représentant.
- 2^{ème} collège : les Services de l'Etat :
 - Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ou son représentant,
 - Le Directeur de Pôle Emploi ou son représentant,
 - Le Préfet du Val d'Oise ou son représentant.
- 3^{ème} collège : les Associations et Etablissements publics :
 - Le Directeur de l'AFPA ou son représentant,
 - Le Président de l'association ARIANE ou son représentant.
- 4^{ème} collège : les Partenaires Socio-économiques :
 - Le Président de l'A.I.B.T. ou son représentant,
 - Le Président de l'ADIEC ou son représentant,
 - La Délégation du Val d'Oise de la Chambre de Commerce et d'Industrie Interdépartementale Val d'Oise/Yvelines ou son représentant,
 - La Chambre de Métiers du Val d'Oise ou son représentant.

Nombre de réunions du Conseil d'Administration :2

Nombre de réunions de l'Assemblée Générale1

3.2 - L'Equipe Technique

3.2.1. - Effectif

Catégorie	1/10	1/4	1/2	3/4	Temps plein	Equivalent temps plein
<u>Salariés</u>						
CDI					7	
CDD					1	
<u>MAD Etat</u>						
EN						
DDASS Etat						
Jeunesse et Sports						
AFPA						
DPJJ						
PÔLE EMPLOI					1	
Autres						
Total agents MAD Etat					1	
<u>MAD Coll. Terri.</u>						
Départements						
Communes						
Total Agents MAD Col. Terri.						
<u>Total Agents MAD ETAT et Coll. Terri.</u>					1	
<u>Autres catégories</u>						
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)				1		
Contrat de formation alternée						
Stagiaires						
Objecteurs de conscience						
Autres (à préciser)						
Total autres catégories						
TOTAL				1	9	

3.2.2. - Les caractéristiques des membres de l'équipe technique

Intitulé des fonctions	Niveau de formation (préciser les filières)	Age
Directrice Mission Locale	Maîtrise Administration Economique et Sociale	40 ans
Chef de projet/conseiller Emploi-Formation	Maîtrise Philosophie	38 ans
Chef de projet/conseiller Emploi-Formation	Chargé d'Insertion Sociale et Professionnelle de Publics en difficulté	35 ans
Animateur d'insertion par le logement/ conseiller Emploi-Formation	DUT Carrières Sociales-Option animation socio-culturelle	39 ans
Animatrice Point Santé	Maîtrise de Psychopatho-clinic	38 ans
Conseillère CIVIS	Licence de science de l'éducation	36 ans
Secrétaire	baccalauréat	35 ans
Chargé relation entreprise		

3.2.3. - Formation continue des agents de la Mission Locale

Existence d'un plan de formation..... **oui** (période 2006-2010)

Adhésion à un fonds d'assurance formation
ou à un organisme mutualisateur agréé **oui UNIFORMATION**

Effort formation : **3.96 % budget global**

Personnel ayant bénéficié d'une action de formation dans l'année : 2 personnes

Formations Individuelles :

- ❖ La situation juridique des étrangers,
- ❖ Concevoir un système de veille partagé,
- ❖ DUDE.

Cependant 6 personnes ont été positionnées sur les formations du PRF qui ont été annulées par le centre de gestion des formations.

Formations collectives :

- ❖ Echange de pratique.

4 - Adhésion à une convention collective depuis le :..... 01/01/2000

Convention Collective Nationale des Organismes de Formation du 10/06/1988.

CHAPITRE 1 :

LA SITUATION GLOBALE DES JEUNES SUR LA ZONE DU GIP INSERTION

INTRODUCTION

Face à la persistance du chômage des jeunes, leur insertion dans l'emploi reste une préoccupation majeure. Le marché du travail est de plus en plus sélectif et un manque de diplômes accroît le désavantage comparatif.

Même si une grande majorité des jeunes est sans emploi lors de leur inscription à la Mission Locale, certains d'entre eux sont déjà en situation professionnelle et leur demande est alors différente :

Lorsqu'ils sont en emploi, ils ont souvent un besoin de changer de secteur d'activité, un conflit avec l'employeur (une médiation est mise alors en place afin d'éviter les ruptures anticipées de contrat), une demande de logement autonome,....

Pour les jeunes en formation, les besoins sont autres : aide financière, réorientation, ou conseil sur les débouchés du marché du travail.

Ceux qui sont en alternance ont souvent le souhait de changer de voie professionnelle ou recherchent une solution pour la suite de leur parcours.

Concernant ceux qui sont sur le marché du travail, on peut distinguer différents typologies de publics :

⇒ Les jeunes déscolarisés qui attendent de l'entreprise qu'elle les forme. Cependant, quel que soit le niveau de diplômes, les premières expériences sur le marché du travail à la sortie de l'école conditionnent fortement la trajectoire professionnelle. Un bon départ facilite l'insertion et jette les bases d'une carrière intéressante, alors qu'un échec est difficile à rattraper.

Malgré un niveau scolaire de plus en plus élevé, les jeunes sont contraints d'accepter des emplois sans aucune garantie protectrice (stages, CDD multiples, missions d'intérim...) et sont les premiers à être licenciés en période de faible croissance.

Même si un degré d'instabilité au départ fait partie d'une « relative » normalité, au-delà d'un certain seuil, les trajectoires peuvent basculer dans la précarité.

⇒ Les ex-apprentis qui ont effectué leur apprentissage et qui cherchent à valoriser et à développer leurs compétences.

⇒ Les jeunes qui sortent d'une expérience chaotique dans le monde du travail et qui attendent de l'entreprise une stabilisation sociale et professionnelle.

⇒ Les jeunes qui ont déjà une expérience de l'emploi et qui recherchent de nouvelles perspectives professionnelles. Au vu de leurs parcours, on constate souvent des changements d'employeur en début de carrière professionnelle dus soit à la multiplication des statuts précaires pour les jeunes salariés, ou parce qu'ils s'essayent dans des emplois différents jusqu'à ce qu'ils trouvent un travail, plutôt qu'un emploi répondant à leurs aspirations.

Lors de leur inscription, la demande reste centrée sur la formation (37 %), l'emploi (32 %), et le projet professionnel (24 %). Cependant la problématique logement et santé est également présente.

Assurer aux jeunes un bon départ nécessite une action coordonnée. Le travail de la Mission Locale prend ici tout son sens. Il s'agit d'aider les jeunes en difficulté à trouver un travail ou poursuivre une formation et de faciliter leur embauche dans les entreprises.

A cette fin, les conseillers disposent de différents dispositifs :

L'accompagnement pour l'accès à la formation par une mise en relation avec les dispositifs de formations du Conseil Régional, les CFA, les pôles de projet professionnel, les centres de formation partenaires,

L'accompagnement à la mise en place du projet avec les ateliers d'orientation, les POP (Parcours d'Orientation Professionnelle), les logiciels PASS Avenir et Info horizon, la borne des métiers, les fiches CIDJ,

L'accompagnement renforcé par la mise en place du dispositif CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale),

L'accompagnement vers l'emploi avec notamment :

- Les ateliers de recherche d'emploi (valoriser ses compétences, avoir des outils de communication percutants, maîtriser l'entretien d'embauche et réussir son intégration dans l'entreprise).
- L'accès à l'apprentissage afin d'améliorer la formation et la préparation à l'insertion professionnelle,
- La prospection des entreprises permettant d'accompagner l'entreprise dans son recrutement (gestion de l'offre, mise en place d'action collective de recrutement, gestion des candidatures, suivi du candidat après la période d'essai, etc....),
- Les visites entreprises ayant pour objectif la découverte du monde du travail et l'élargissement des choix professionnels,....
- Les bases CV et entreprises,
- Les contrats aidés (CUI – Contrat Unique d'Insertion),
- Les forums,...

L'accompagnement dans l'emploi rendu possible grâce au dispositif du parrainage et à l'intermédiation réalisé par les conseillers de la structure.

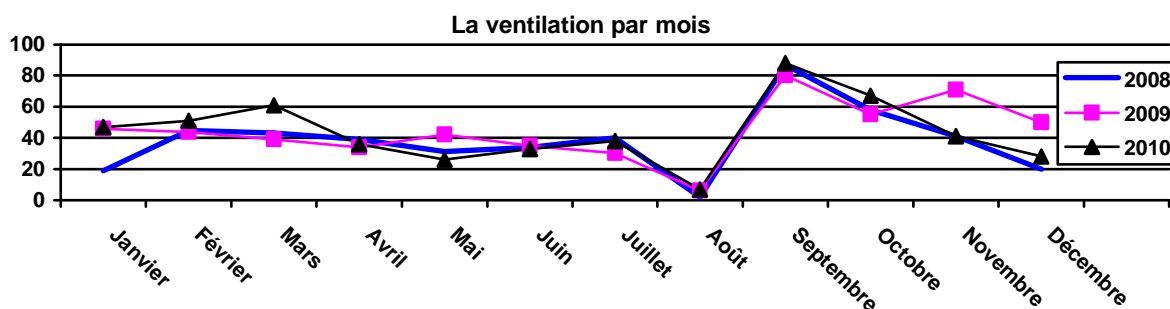
L'ensemble de nos actions (à destination des jeunes, des entreprises, des villes ou des partenaires) converge vers un seul résultat : l'insertion durable des jeunes par l'emploi.

Nos actions ont pour conséquences la mise en place des différentes catégories de situation : les jeunes en alternance (5%), en emploi (26%) (précaire ou non), en formation (7%) (qualifiante ou diplômante), en retour en formation initiale (5%) (scolarisés).

On observe cette année une légère baisse des jeunes orientés vers la Mission Locale. En 2010, nous avons optimisé l'orientation entre Pôle Emploi et la Mission Locale par la mise en place de réunions d'information. Ces dernières ont lieu environ une fois par mois et regroupent les jeunes en attente de leurs 1^{er} rendez-vous.

I - le premier contact : Le rendez-vous d'inscription.

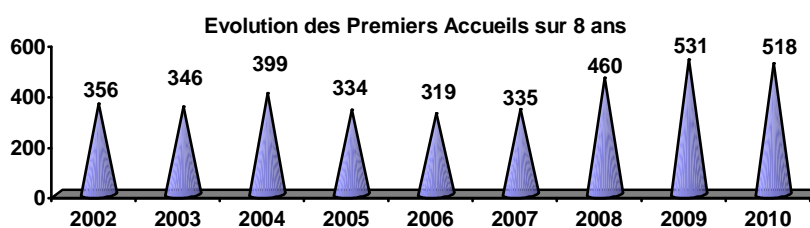
Ce 1^{er} contact a pour objectif d'ouvrir le dossier administratif et de faire un premier état des lieux de la demande. Chaque semaine, ces dossiers sont présentés lors de nos réunions de service.



Il apparaît qu'entre 2009 et 2010, le pic des inscriptions suit sensiblement la même progression. En 2010, on note un pic des inscriptions en mars et une baisse progressive à compter d'octobre. Février (51 inscriptions), mars (61), septembre (88) et octobre (67) sont des périodes de forte affluence.

II - le premier rendez-vous : le diagnostic global de la situation du jeune

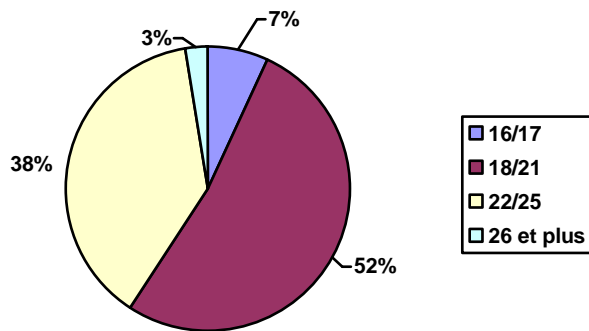
Nous en avons reçu, en 1^{er} accueil, 518 (251 femmes et 267 hommes) contre 531 en 2009.



Nous constatons une augmentation de 45 % des Premiers Accueils sur 8 ans et une baisse de 13 jeunes soit 2 % entre 2009 et 2010.

A. Qui sont-ils ?

- **L'Âge : 52 % de 18/21 ans.**

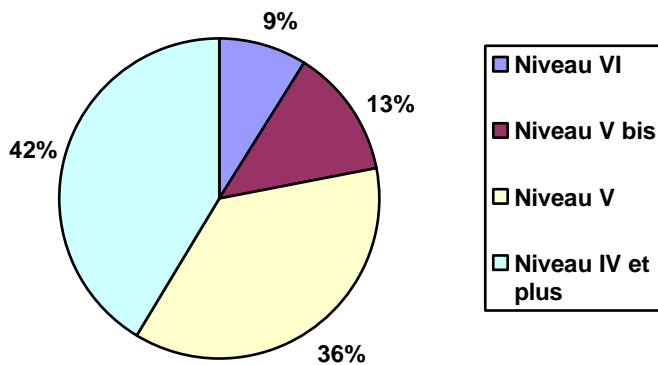


→ Le nombre de jeunes mineurs reçus entre 2009 (40 jeunes) et 2010 (36) a légèrement baissé de 11 %.

→ Le nombre de jeunes 18/21 ans a fortement augmenté sur la même période (236 en 2009 contre 271 en 2010) de même que les 22-25 ans (171 en 2009 à 198 en 2010).

- **Le niveau**

↳ De la classe : **42 % de jeunes de niveau baccalauréat et plus, et 36 % de niveau V (CAP ou BEP diplôme acquis ou non).**



→ Hausse des niveaux VI (27 jeunes en 2009 contre 42 en 2010)

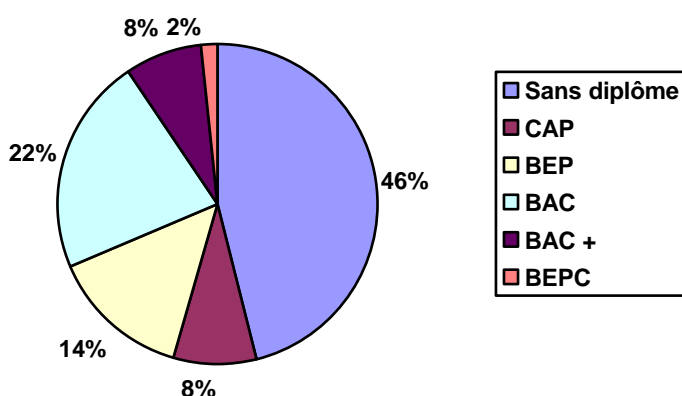
→ Le nombre de jeunes de niveau V (CAP ou BEP) est stable entre 2009 (187) et 2010 (189).

→ Légère hausse des niveaux baccalauréat et plus (204 en 2009 contre 215 en 2010).

→ Baisse des niveaux V bis (113 en 2009 contre 68 en 2010).

→ 22 % de jeunes sans qualifications.

↳ Des diplômes : **46 % de jeunes sans diplômes.**



Nous pouvons observer que :

→ Le nombre de jeunes sans diplôme est passé de 48 % en 2009 à 46 % en 2010.

→ Sur 189 jeunes de niveau CAP ou BEP, 57 d'entre eux ont un diplôme (soit 30 % de diplômés).

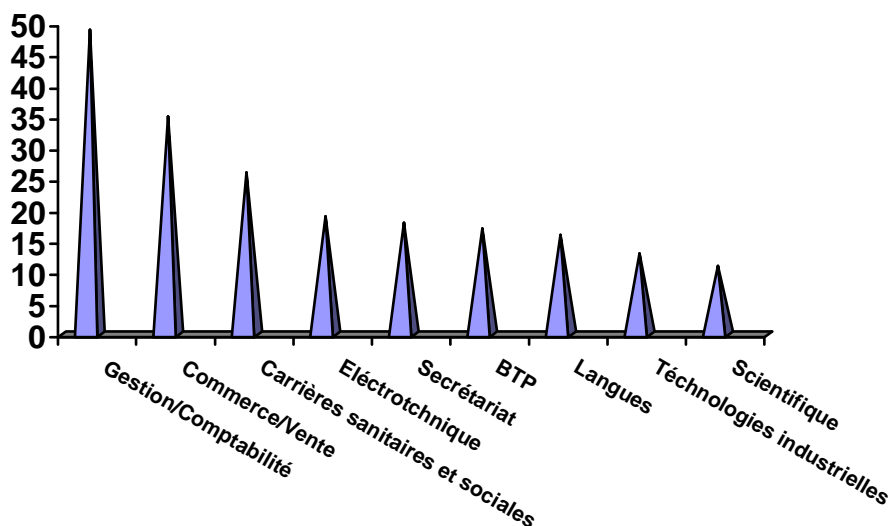
→ Sur 215 jeunes de niveau baccalauréat ou supérieur, 153 ont un diplôme (soit 71% de diplômés).

Cette année, les jeunes en 1ers accueils sont sortis du système scolaire entre 2001 et 2010.

→ 29 % de jeunes sont sortis du système scolaire en 2010, 22 % en 2009, 15 % en 2008, 16 % en 2007, 8 % en 2006 et 10 % entre 2005 et 2001.

Sur les jeunes déscolarisés en 2010 et inscrits à la Mission Locale la même année, ils sont de niveau BAC (43 %), CAP (25%), BEP (17%) et de niveau Bac et plus (15 %).

Les 9 domaines de diplômes les plus représentés sont répartis comme suit :

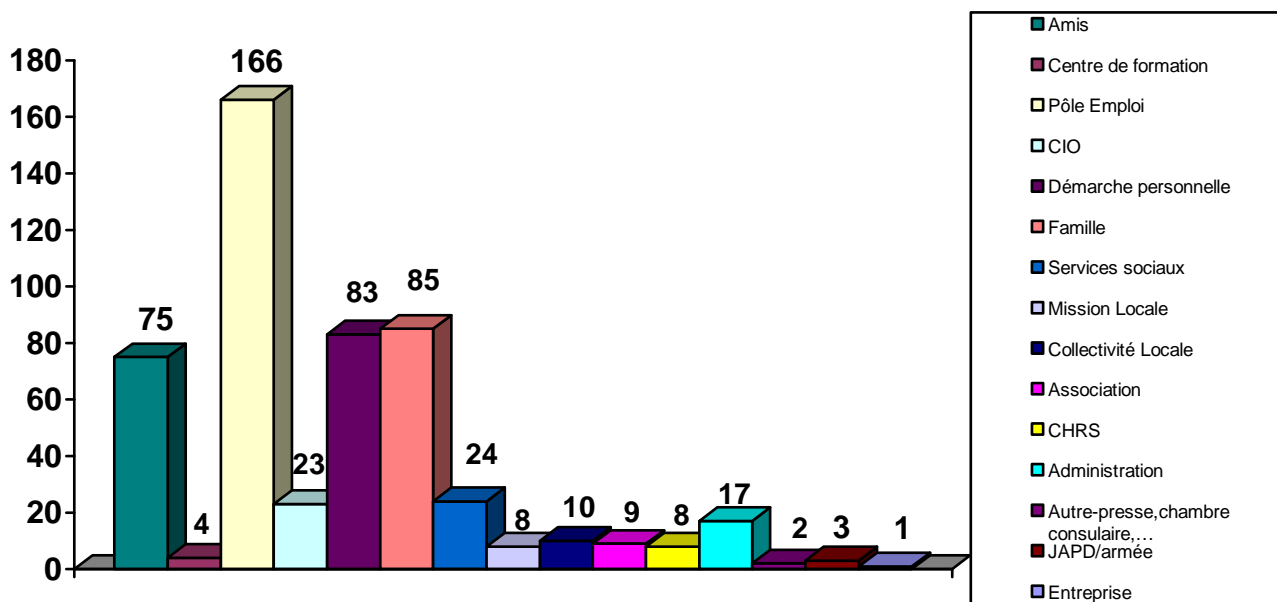


En 2010, les métiers de la gestion/comptabilité, du commerce/vente et carrières sanitaires et sociales sont dans les trois premiers diplômes obtenus. En 2009 comme en 2010, le secteur du commerce est à la 2^{ème} place, et le bâtiment en 6^{ème} place.

Le secteur « carrières sanitaires et sociales » qui était à la 9^{ème} place en 2009, se retrouve en 3^{ème} place en 2010.

Les métiers de la gestion/comptabilité sont en 1^{ère} place en 2010 alors qu'en 2009 ils étaient au 5^{ème} rang. A contrario, les métiers du secrétariat qui étaient au 1^{er} rang en 2009 se retrouvent au 5^{ème} rang en 2010.

- **L'origine du contact : 32 % des jeunes sont orientés par Pôle Emploi, et pour respectivement 16 % par la famille ou dans une démarche personnelle.**



La Mission Locale reste bien identifiée par les jeunes et par nos partenaires car **53 % des jeunes nous sont adressés par nos partenaires** (contre 56 % en 2009) et 46 % sont dans une démarche personnelle ou orientés par l'entourage proche (contre 47 % en 2009) et 1 % par le site internet.

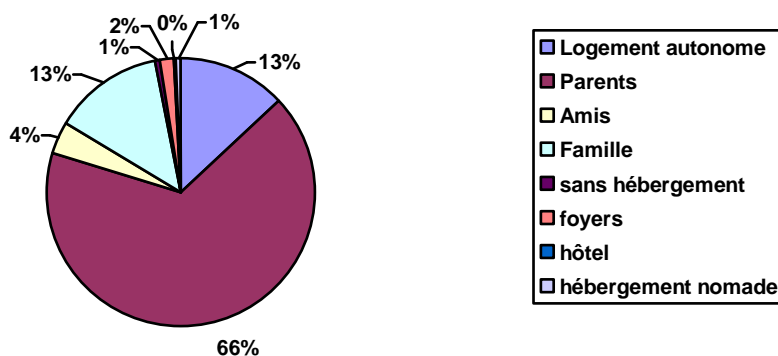
A noter une augmentation des jeunes orientés par les CHRS (on passe de 6 en 2009 à 8 en 2010).

On retrouve le même constat qu'en 2009, à savoir que les jeunes mineurs nous sont majoritairement orientés par le CIO. Pour les 18-21 ans c'est Pôle Emploi, suivi de la famille et pour les plus de 22 ans, Pôle Emploi ou une démarche personnelle.

B. La situation professionnelle à l'entrée dans le suivi.

- **83 % sont demandeurs d'emploi** (contre 88 % en 2009) dont 23 % inscrits à Pôle Emploi et 77 % non inscrits,
- 8 % sont en emploi (contre 6 % en 2009),
- 9 % en formation ou en contrat en alternance (contre 3 % en 2009),
- 7 % sont scolarisés (3 % en 2009).

C. Type d'hébergement : **66 % chez les parents et 13 % en logement autonome.**



A noter que parmi les 518 jeunes venus s'inscrire à la Mission Locale en 2010, **3 n'avaient aucun hébergement et 2 étaient sur des hébergements précaires (soit 5 jeunes).**

D. Les revenus, le moyen de locomotion, la couverture sociale :

❖ Les revenus :

- **72 %** d'entre eux n'ont **aucun revenu (comme en 2009)**,
- 14 % ont les ASSEDIC (15% en 2009),
- 8 % ont un salaire (6 % en 2009),
- 3 % l'API, et pour moins de 1 %, l'AAH, l'allocation jeune majeur ou une pension alimentaire.

❖ Le moyen de locomotion :

- **69%** d'entre eux se déplacent en **transports en commun**,
- 26 % en automobile,
- 2 % en moto ou cyclomoteur,
- 3 % en vélo.

❖ La mobilité : **42 % des jeunes n'ont aucun problème de mobilité, 56 % sont mobiles au département limitrophe**, 2 % au quartier ou à la ville.

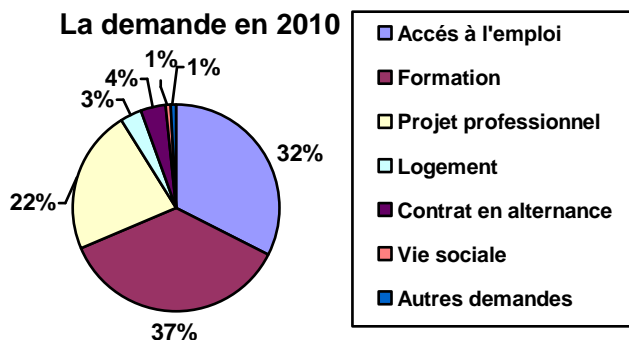
❖ Le permis de conduire : **68 % des nouveaux inscrits n'ont pas de permis**, 31 % ont le permis B et 1 % le permis C.

❖ La couverture sociale : **95 % ont une couverture sociale**, 2 % la CMU, et 1% la mutualité sociale agricole, et 2 % aucune couverture (8 jeunes contre 10 en 2009).

E. La problématique exprimée au 1^{er} contact : la formation à 37 % (contre 29 % en 2009 et l'emploi à 32 % (contre 33 % en 2009).

Face à cette demande, 22 % des jeunes inscrits en 2010, ont besoin de travailler leur projet professionnel (contre 24 % en 2009).

A noter que 17 demandes concernent le logement.



→ **En fonction de l'âge, la demande évolue.** Les plus jeunes vont souhaiter s'orienter vers l'apprentissage ou vont devoir travailler leur projet. Plus l'âge avance, plus la demande s'oriente vers l'emploi et la formation qualifiante.

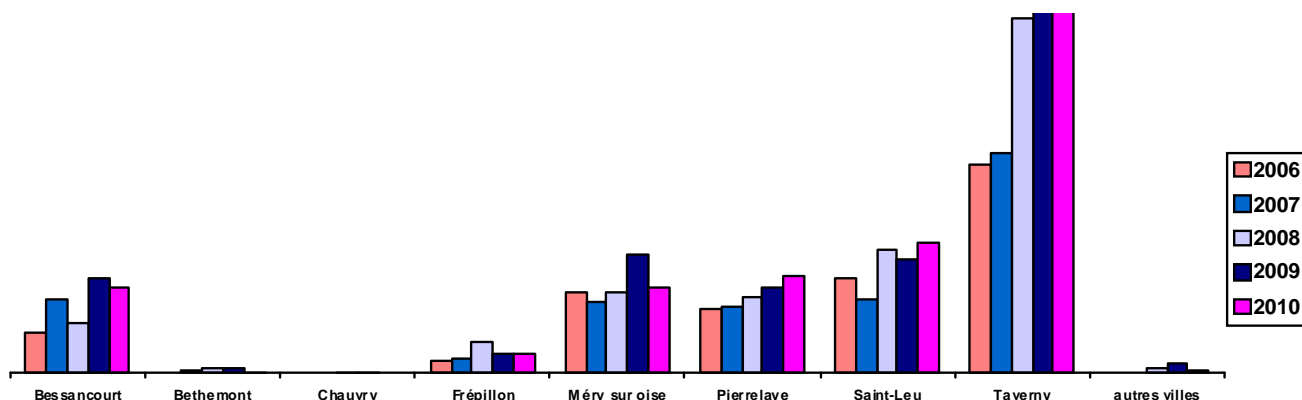
→ A noter, en 2010 l'augmentation de **la demande de formation qualifiante.**

Face à ces demandes, le conseiller, dans le cadre de la construction du parcours, va faire une ou des propositions au jeune en 1^{er} accueil.

Les propositions se déclinent comme suit :

- Formation : 222 propositions pour 188 demandes,
- Emploi : 203 propositions pour 168 demandes d'emploi, et 21 demandes d'alternance,
- Projet : 116 propositions pour 116 demandes,
- Logement : 38 propositions pour 17 demandes,
- Santé : 5 propositions pour aucune demande,
- Citoyenneté, loisirs, sport : 10 propositions pour 8 demandes.

Nous pouvons constater que l'entretien de 1^{er} accueil permet de faire émerger des problématiques qui ne sont pas exprimées par le jeune. A titre d'exemple, 5 propositions santé alors qu'aucune demande n'avait été formulée. Ici, l'accompagnement individualisé, dont bénéficie chaque jeune, prend tout son sens. Il permet au conseiller d'avoir une approche globale de la problématique exprimée et ainsi d'ajuster au fur et à mesure l'évolution du projet.



F. L'évolution par ville

On note **une augmentation du 1^{er} accueil sur les villes de Pierrelaye** (54 jeunes en 2009 à 62 en 2010) et sur Saint-Leu-la-Forêt (72 1^{er} accueil en 2009 à 83 en 2010). Il y a une légère augmentation sur la commune de Taverny (249 jeunes en 2010 contre 246 en 2009). Le nombre de jeunes de Frépillon est stable. Le nombre de 1^{ers} accueils sur Bessancourt a baissé (61 en 2009 à 55 en 2010), comme pour la ville de Béthemont-la-Forêt (3 jeunes en 2009 à 1 en 2010) et la commune de Méry-sur-Oise (75 en 2009 à 55 en 2010). A noter qu'aucun jeune de la commune de Chauvry ne s'est inscrit à la Mission Locale.

Conclusion :

Nous constatons une baisse des 1^{ers} accueils de 2 % cette année.

Tout comme en 2009, un certain nombre de jeunes viennent s'inscrire à la Mission Locale alors qu'ils ont déjà un emploi ou une formation.

Le nombre de jeunes déclarant être en hébergement précaire a légèrement baissé (on passe de 11 en 2009 à 5 en 2010).

La demande reste majoritairement l'emploi (32 %) et la formation (37 %). Cependant le besoin de travailler le projet (22 %) reste très présent.

III - Le parcours d'insertion : le suivi

Introduction

Le processus d'insertion permet au jeune de construire son identité professionnelle. A la sortie du système scolaire, il a pu par ses choix se façonner son identité mais celle-ci n'est pas achevée. La confrontation avec le marché du travail va lui permettre une reconnaissance de ses compétences professionnelles mais aussi de ses possibilités de carrière.

La Mission Locale va proposer aux jeunes les conditions nécessaires pour construire progressivement une insertion réussie à travers plusieurs étapes : définir le projet professionnel, proposer des formations en adéquation avec la demande, accompagner dans la découverte des activités professionnelles et la vie des entreprises mais aussi dans la recherche d'un emploi. Le suivi individuel va permettre au conseiller et au jeune d'établir une relation de confiance qui sera indispensable à la réalisation du projet professionnel. Il est important que dans ce processus le jeune soit acteur de la démarche : il doit prendre en main son avenir professionnel.

A. Les jeunes en suivi :

Nous en avons **suivi 1 299** en 2010 (604 hommes et 695 femmes), contre 1 130 en 2009.

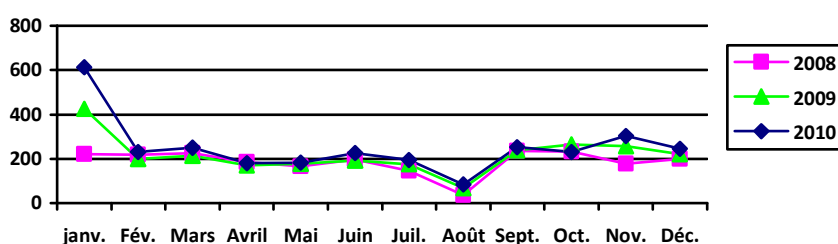
Nous avons réalisé **5 354 actualités** soit une moyenne de 4.12 contacts par jeune (contre 4 441 en 2009 pour une moyenne de 3.93 contacts). Nous avons réalisé **3 437 entretiens individuels** en 2010 (contre 2 815 en 2009). **Nous constatons une augmentation de 20 % des actualités et de 22 % des entretiens.** Ces contacts sont réalisés à la Mission Locale ou sur les permanences.

5 477 propositions ont été faites sur cette année (contre 3 632 en 2009) dont 32 % pour l'accès à l'emploi, 35 % pour la formation, 19 % pour le projet professionnel, 7 % pour la santé, 4 % pour le logement et 3 % pour la citoyenneté ou l'accès au sport et à la culture.

Les jeunes peuvent être suivis en appui ponctuel (la demande peut concerner l'emploi ou la formation), en accompagnement renforcé, notamment dans le cadre du dispositif CIVIS (jeunes ayant des problématiques multiples) ou en accompagnement sur projet (le projet reste flou et à définir).

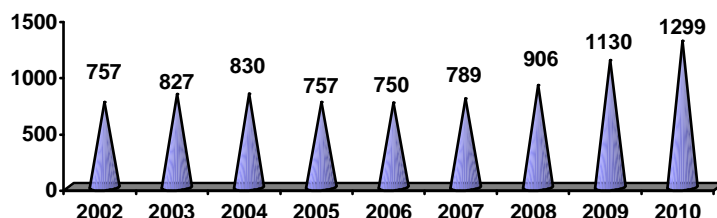
On décompte **604 jeunes inscrits au Pôle Emploi** (cat A/B/C) dont 448 en cat A contre 812 demandeurs en 2009.

❖ La fréquentation par mois.



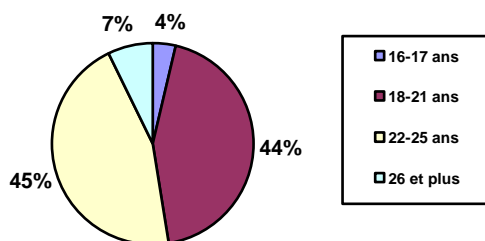
→ Les courbes de 2009 et 2010 suivent la même progression, exceptée pour le mois de janvier.
→ Les périodes de forte fréquentation s'étendent du mois de septembre à novembre.

❖ L'évolution du suivi sur 8 ans.



Nous constatons une augmentation de 71 % des suivis sur 8 ans, ainsi qu'une augmentation de 14.9 % entre 2009 et 2010.

- **L'âge : 44 % de 18-21 ans, suivi de 45 % de 22-25 ans.**

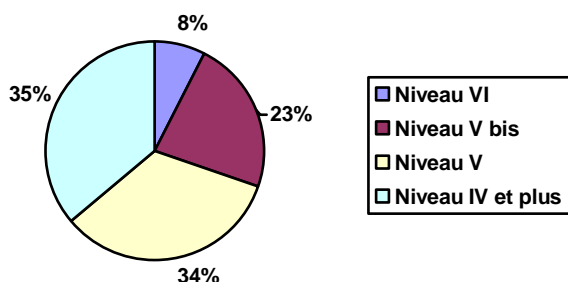


Entre 2009 et 2010 on constate :

- Une **forte augmentation** des 22-25 ans (on passe de 487 jeunes en 2009 à 589 en 2010) ainsi que des 18-21 (528 en 2009 à 569 en 2010).
- Les 16-17 ans restent stables.

- **Le niveau :**

↳ **De la classe : 31 % de jeunes sans qualifications, 34 % de niveau CAP/BEP, 35 % de niveau BAC et plus.**

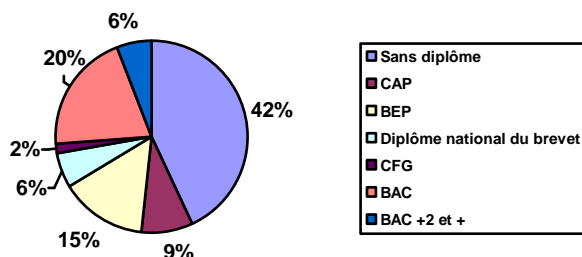


Entre 2009 et 2010 on constate :

- Une forte hausse des niveaux VI (68 en 2009 à 99 en 2010), V (386 en 2009 à 436 en 2010) et des niveaux IV et plus (370 en 2009 à 470 en 2010).
- Une baisse des niveaux V bis (304 jeunes en 2009 contre 292 en 2010).

Nous pouvons noter une hausse de la fréquentation des jeunes diplômés : **pour les niveaux Bac et plus : + 100 jeunes, et des CAP/ BEP : + 50 jeunes.**

↳ **Les diplômés : 42 % de jeunes sans diplômes, 24 % CAP/BEP, 20 % le BAC.**

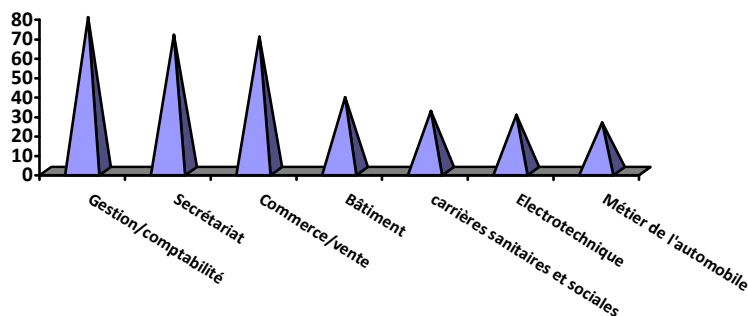


Le niveau de diplôme nous permet ici de constater que bon nombre de jeunes même s'ils ont un niveau scolaire, n'ont pas obtenu leur diplôme de fin d'étude.

A titre d'exemple, les jeunes sans qualification représentaient 31 % des jeunes suivis. La réalité nous montre que c'est 42 % des jeunes suivis qui n'ont pas de diplôme.

Entre 2009 et 2010, les jeunes de niveau BEP a baissé (211 en 2009 à 191 en 2010). A contrario le nombre de celui de niveau Bac a augmenté (224 en 2009 à 261 en 2010), mais également les niveaux Bac + 2 (65 en 2009 à 77 en 2010). Les diplômés CAP sont stables d'une année sur l'autre.

❖ **Les diplômes les plus obtenus chez les jeunes sont :**

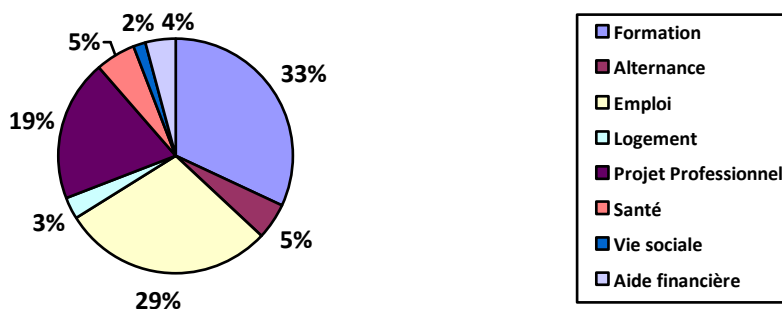


Le classement des diplômes est identique sur 2009 et 2010. Seule la gestion monte en 1^{ère} place.

- ❖ Ils sont à **72 % hébergés par leurs parents**, **71 % se déplacent en transports en commun** et à **93 % ont une couverture sociale**. Ils n'ont **pas de permis à 66 %** et souhaitent **se déplacer à 50 % en Ile de France** ou à 40 % dans les départements limitrophes.
- ❖ Ils ont pris **contact** avec la Mission Locale à **31 % par Pôle Emploi**, pour respectivement 17 % par des amis ou la famille et 12 % dans une démarche personnelle.
- ❖ Ils n'ont à **64 % aucun revenu**, à 14 % les allocations chômage.

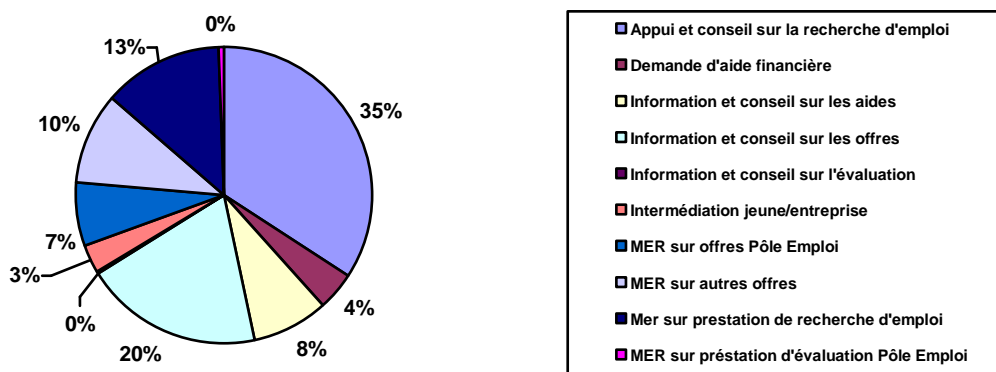
B. La nature de la demande et les propositions : 5 477 actes de service

La demande concerne : 33 % la formation, 29 % l'emploi et 19% le projet professionnel.



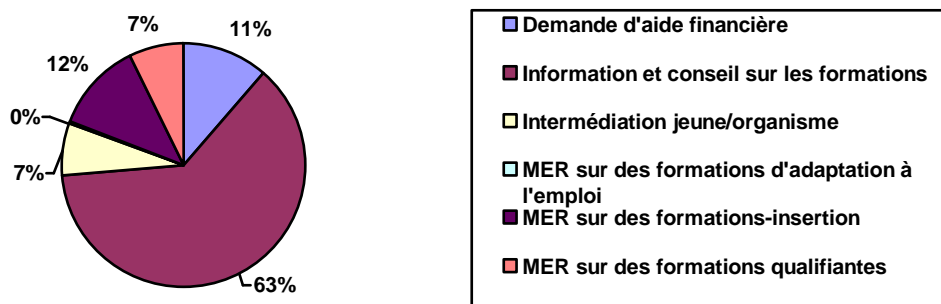
Face à ces demandes, le conseiller, dans le cadre de son accompagnement, va formuler des **propositions qui se déclinent en trois axes : le domaine professionnel** (emploi, formation, projet professionnel), **le domaine social** (logement, santé) et **la vie sociale** (citoyenneté, sport, loisirs, accès aux droits,...).

- **L'accès à l'emploi : 1 769 propositions** contre 1 340 en 2009.



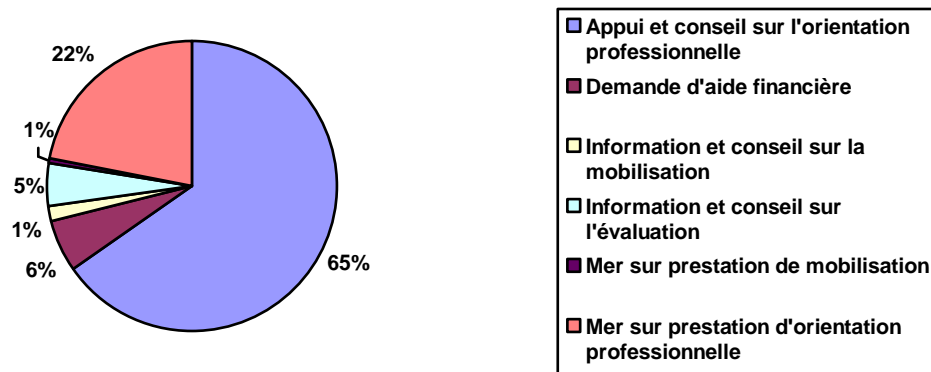
Concernant l'accès à l'emploi, la proposition **la plus importante reste l'appui-conseil à 35 %**, suivie de l'information-conseil à 28 %, les mises en relations sur prestation de recherche d'emploi (les ateliers) à 13 %, les mise en relation sur les offres à 17 %, et enfin l'aide financière à 4 %.

- **La formation : 1 668 propositions** contre 1 190 en 2009.



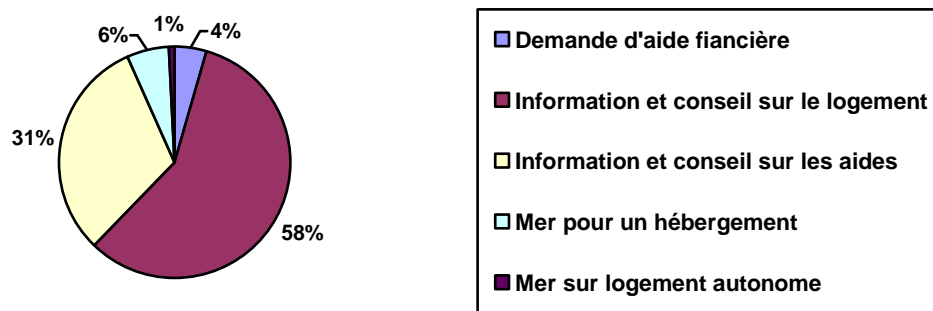
63 % d'information-conseil sur la formation, **11 % de demandes d'aides financières**, 12 % de MER sur formations-insertion et 7 % de mises en relation sur des formations qualifiantes. Les 11 % d'aides financières concernent des prises en charges des frais de transport, des coûts de formation ou de la subsistance.

- **Le projet professionnel : 1 465 propositions** contre 603 en 2009.



Nous pouvons constater que **65 % des propositions concernent appui et conseil sur l'orientation professionnelle** et donc l'accompagnement dans la construction du parcours professionnel. Cette phase de construction et de réalisation du projet représente 92 % du travail d'accompagnement effectué par les conseillers de la Mission Locale. Lors de cette phase, le conseiller peut mobiliser des aides financières (6 %) pour le transport, la subsistance ou des aides liées à la mise en place du projet. On décompte également, 22 % de mises en relation sur des prestations d'orientation (POP, SAS de mobilisation, bilan de compétence,...).

- **Le logement : 233 propositions** contre 186 en 2009.



58 % des propositions concernent l'information et le conseil sur le logement ou l'hébergement, 31 % l'information sur les aides et 6 % les mises en relation pour un hébergement (orientation vers le 115 ou sur un foyer jeune travailleur).

Les difficultés d'accès au logement, à l'emploi, à l'autonomie s'accroissent pour les jeunes, à l'heure où la crise continue de les toucher de plein fouet, qu'ils soient salariés, apprentis, étudiants, en recherche d'emploi... Ils sont nombreux à être confrontés au problème du logement. Les offres sont rares et ne sont pas proposées en priorité aux jeunes, dont les moyens sont souvent limités.

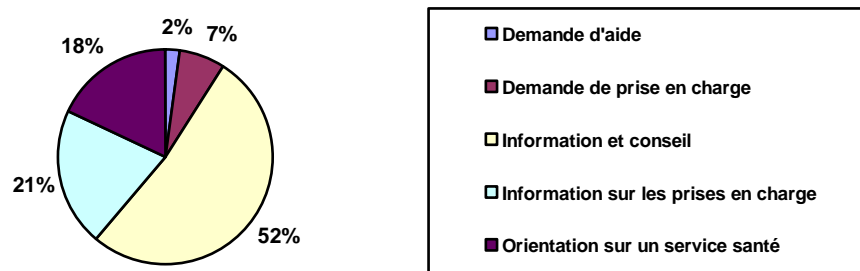
Selon une étude de l'observatoire des inégalités sur le logement des jeunes publié en mars 2009, « En 2005, environ 56 %, soit près de 5 millions, des jeunes âgés de 18 à 29 ans ne vivent plus chez leurs parents. L'âge médian de l'entrée dans un logement autonome est de 22 ans et demi, mais les filles quittent en général plus tôt le cocon familial. La jeunesse subit de plein fouet une crise du marché immobilier qui a connu une hausse des prix sans précédent jusqu'au milieu de l'année 2008. Cette situation se combine avec une plus grande précarité des jeunes adultes : bas salaires, contrats de travail à durée déterminée, chômage La conjonction précarité + logement cher pèse tout particulièrement sur eux. Entre 1998 et 2008, les loyers ont augmenté en moyenne de 40 %, les prix de vente des habitations de 16 %. Pour accéder aux mêmes logements que leurs parents, les jeunes doivent réduire leur niveau de vie et consacrer une partie plus importante de leur budget au logement. Les jeunes ménages qui s'installent et qui veulent acquérir leur habitation sont fortement pénalisés et sont obligés de s'endetter sur des durées longues, jusqu'à 25 ou 30 ans. 21 % des 18-29 ans ne vivant plus chez leurs parents rencontrent des problèmes financiers ».

Le même constat est réalisé sur la structure. Les demandes de logement sont souvent issues de jeunes en grande difficulté. Faute de moyens et de soutiens familiaux, ils n'ont comme autre solution que l'hébergement provisoire chez des amis, dans des foyers, dans des squats ou se retrouvent à la rue. Les jeunes issus de milieux modestes ne disposent pas d'un logement plus durable.

Une autre problématique est le « mal logement ». Lorsque les jeunes accèdent au logement, ils se retrouvent dans des lieux trop petits, au loyer excessif et quelque fois insalubre.

Les demandes exprimées sont alors soit de l'hébergement d'urgence, soit l'accès au logement autonome. Cependant cette dernière demande est souvent redirigée vers une autre plus accessible, à savoir l'hébergement, même si les solutions ne sont pas plus nombreuses.

- **La santé : 263 propositions** contre 250 en 2009.



Pour l'année 2010, le Point Santé de la Mission Locale de Taverny a accueilli 169 jeunes soit **une progression de 71 jeunes**.

92 % de jeunes ayant eu recours à ce service ont obtenu une réponse favorable à la résolution de leur problématique santé et ainsi faciliter leur démarche d'insertion professionnelle.

Les jeunes ayant une demande par rapport à la santé sont autant des hommes (44 %) que des femmes (56 %). Ils sont à 50 % âgés entre 18 et 21 ans, puis à 43 % entre 22 et 25 ans. Ils ont un niveau CAP/BEP à 34 % puis à 31 % un niveau Bac et plus. Ils ont bénéficié de près de 399 entretiens individuels.

On constate que :

- 52 % des propositions concernent l'information et le conseil notamment sur la reconnaissance TH ou plus largement sur la santé.
- 18 % l'orientation vers un service de santé,
- 7 % concernent des demandes de prises en charge et pour 21 % l'information sur les prises en charge.

A titre d'exemple :

- 19 propositions pour une aide au montage du dossier CMU/CMUC,
- 13 accompagnement au dossier RQTH ou l'information sur les prises en charges handicap et 23 des suivis des dossiers handicap,
- 13 une orientation vers un service médical libéral, ...
- 11 des entretiens d'écoute, ...

Ils sont issus principalement des communes de Taverny à 43 %, Saint leu la Forêt à 14 %, Mery sur Oise à 13 % et de Pierrelaye à 11 %.

Etre en bonne santé ne signifie pas chez les 16-25 ans être exempt de maladie mais « être bien dans sa peau, dans sa tête », la notion de capital santé reste à cet âge un concept vague et lointain. « Faire attention », « penser à l'avenir », « éviter les excès », « les prises de risques » sont autant de principes plutôt vécus par les jeunes comme des injonctions adultes. Le rôle du point santé est d'offrir un espace d'écoute et d'échange en partant du besoin exprimé dans un premier temps et dans un second de faire émerger une demande « très souvent masquée ».

► Le Point Santé est aussi une interface entre le public et le système de soins

Il permet la formulation d'une demande et l'amorce d'une démarche de soins de la part des jeunes fragilisés.

Les professionnels de la Mission Locale et les partenaires occupent une place centrale dans le repérage et l'aiguillage des jeunes en difficulté au Point Santé. Chaque professionnel sert de relais car les situations de souffrance des jeunes sont presque toujours à composantes multiples.

De plus, la réunion de service est un temps de discussion et de réflexion sur la reconnaissance des jeunes les plus fragilisés. Ce regard plurisectorielle (pôle orientation, formation, emploi et logement) facilite l'accès au service santé.

Les questions de santé mentale sont importantes à considérer dans la prise en charge des jeunes en difficulté d'insertion. La stratégie est de peser sur l'ensemble des déterminants.

► Interventions collectives : Santé et Travail

Force est de constater que les jeunes ne se préoccupent pas ou peu de leur santé. Le rôle des conseillers de la Mission Locale est de faire émerger cette demande pour pouvoir les orienter vers le Point santé.

Face à ce constat, en 2009, la conseillère santé est intervenue sur les ateliers POP avec comme thématique : « le petit déjeuner – moment important de la journée » et « la santé au travail ». En 2010 nous avons étendu ces interventions aux ateliers de recherche d'emploi.

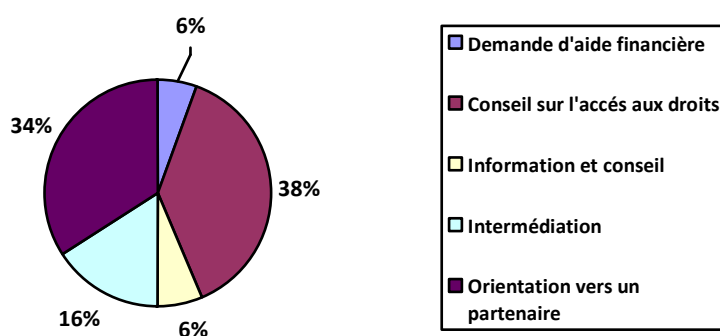
L'augmentation des interventions collectives de la conseillère santé sur la thématique santé et travail au sein de la Mission Locale a facilité la rencontre avec les jeunes.

Des informations sur le rythme du travail, la médecine du travail, la visite médicale d'embauche et les risques pour la santé dans le cadre professionnel sont importantes pour les jeunes afin de mieux appréhender l'entreprise et de prendre en considération leur « capital santé ».

A l'issue des interventions, les participants nourris de la réflexion collective ont une prise de conscience sur l'importance de leur santé dans leur parcours d'insertion.

Spontanément, les jeunes prennent un rendez-vous individuel au point santé afin d'exprimer ses besoins.

- **Vie sociale : 79 propositions** contre 63 en 2009.



Elles concernent pour 44 % l'information conseil sur l'accès aux droits ou aux loisirs et le sport, à 16 % l'intermédiation, à 34 % des orientations vers nos partenaires.

CIVIS :

L'objectif pour l'année 2010 était de suivre 110 jeunes (dont 52 jeunes en renforcé) dans le cadre du dispositif CIVIS. Nous en avons intégré 111 (61 femmes et 50 hommes) dont 5 mineurs.

Sur l'ensemble des jeunes ayant intégré le dispositif en 2010, on constate que **37 %** d'entre eux **ont un niveau V** (BEP ou CAP) et à **54 %** ils ont entre **18 et 21 ans**. Ils ont bénéficié de 818 actualités dont **83 % en entretien individuel** (soit 683) puis 14 % en ateliers.

Les principales propositions qui leur ont été faites sont à **38 % un travail sur le projet**, à 31 % l'accès à l'emploi, à 22 % la formation, mais aussi à 5 % la santé, 3 % le logement et 1 % la citoyenneté ou des loisirs.

Au 31 décembre 2010, la situation de ces 111 jeunes est :

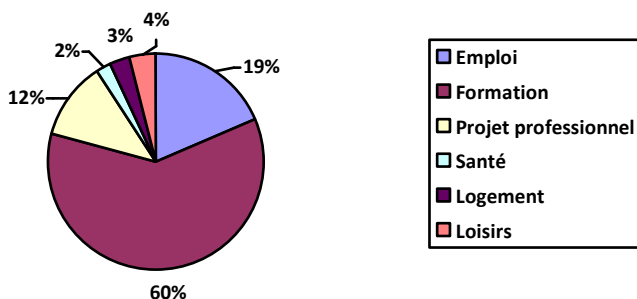
- 20 % en emploi dont 45 % en CDI,
- 12 % en formation qualifiante ou diplômante,
- 6 % en contrat en alternance,
- 2 % scolarisés,
- 60 % en cours de projet.

Soit un taux de situation de 40 %.

C. Un accompagnement souvent couplé avec la mobilisation d'aide financière.

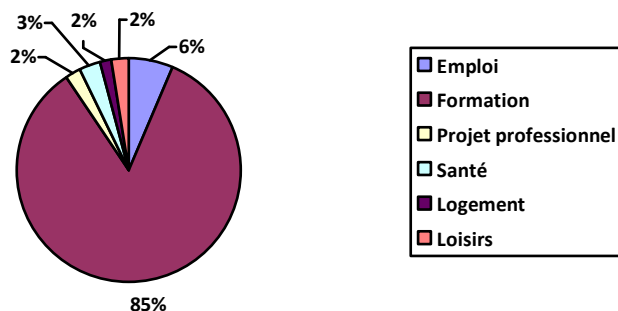
La demande d'aide financière est majoritairement présente dans l'insertion professionnelle des jeunes. **En 2010, 307 jeunes ont bénéficié d'une aide financière pour un montant global de 41 420 €** contre 351 jeunes pour 35 456 euros en 2009.

→ La répartition des aides en fonction du nombre de jeunes : 60 % la formation et à 19 % concernent l'emploi.

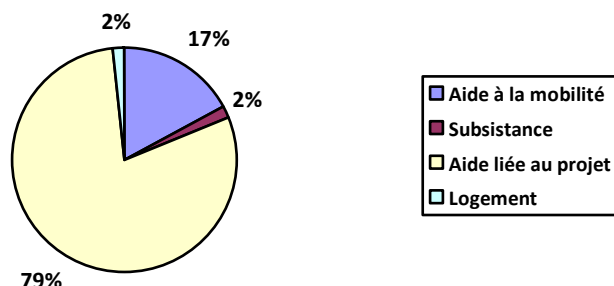


- L'emploi : 57 jeunes pour un montant de 2 634 €
- La formation : 186 jeunes pour 34 878 €
- Le projet professionnel : 36 jeunes pour 968 €
- Le logement : 9 jeunes pour 739 €.
- La santé : 7 jeunes pour 1 179 €
- Les loisirs : 12 jeunes pour 1 022 €.

→ La répartition des aides en fonction des sommes mobilisées. 85 % concernent la formation.



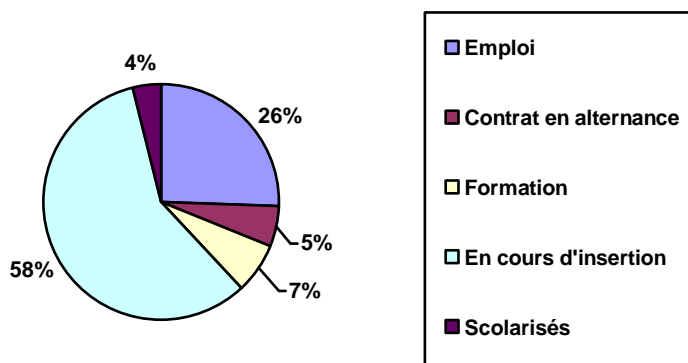
→ La répartition du montant des aides en fonction de leur destination.
79 % des aides mobilisées sont liées à la mise en place du projet du jeune.



Les aides financières mobilisées sont issues du Conseil Général (Bourse d'Insertion Professionnelle ou Fonds d'Aide aux Jeunes), du Conseil Régional, du FIPJ ou des chèques de mobilité.

IV - Les Résultats.

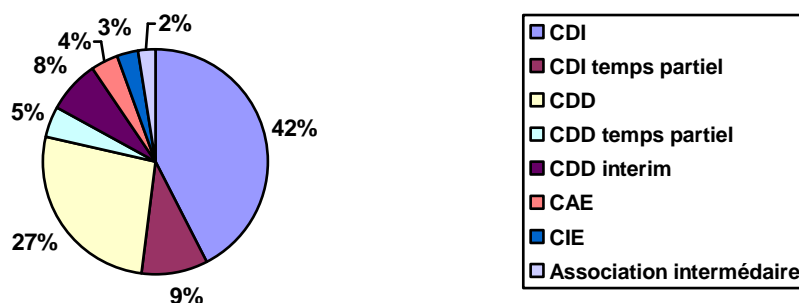
❖ **Entrée en situation des jeunes reçus en 2010. : 26 % de jeunes en emploi et 7 % en formation.**



Cela représente 331 jeunes en emploi (contre 220 en 2009), 91 en formation (contre 155 en 2009), 71 en contrat en alternance (contre 34 en 2009) et 52 scolarisés (contre 29 en 2008).

Le taux de situation est de 42 % en 2010 contre 40 % en 2009.

❖ **Le détail par type d'emploi. : 51 % de jeunes en CDI, 40 % de jeunes en CDD, 7 % en contrat aidé et 2 % ont réalisé des missions.**



Malgré un niveau encore bas d'embauche et des licenciements encore très présents, le nombre de jeunes ayant signé un contrat de travail a augmenté entre 2009 et 2010.

L'alternance a également été privilégiée au détriment de la formation continue puisque nous constatons **une hausse de 108 % des jeunes entrés en alternance** face à **une baisse de 41 % des jeunes entrés en formation.**

Même si 51 % des jeunes sont en CDI, les entreprises ont eu souvent recours en 2010 au CDD plus ou moins long.

Les problématiques le plus souvent rencontrées :

- Lors de la présentation des candidatures, c'est la formation des jeunes qui est souvent en décalage avec les besoins énoncés par les entreprises.
- Des jeunes qui accèdent à un emploi et qui ont du mal à le conserver en raison d'une rémunération insuffisante, de conditions de travail dégradées (ambiance de travail, encadrement,...), mais aussi parce qu'ils ne sont pas prêts à respecter le cadre de l'emploi (arriver à l'heure, contacter l'employeur en cas de retard, respecter la hiérarchie, respecter les consignes,...).

V - Les projets : ou « comment continuer à agir sur l'offre et la demande ».

Actions mises en place en 2010

Les actions à destination des jeunes

- **Les sessions d'PSC1**. (Prévention et Secours Civique).
Cette action a été ouverte en 2010 aux jeunes du LAO de Taverny, 6 d'entre eux ont bénéficié de cette prestation.
Bilan de l'action : quatre sessions mises en place. **28 jeunes en ont bénéficié et ont obtenu leur diplôme**
- **L'accompagnement individuel** à la rédaction du CV, de la lettre de motivation ou à la simulation d'entretien.
Bilan de l'action : **139** jeunes pour le CV et la lettre de motivation et 10 jeunes pour la simulation d'entretien.
- **L'atelier synergie sur une semaine et qui se décline comme suit** :
 - ☛ Atelier 1 : Argumenter pour convaincre : 44 jeunes.
 - ☛ Atelier 2 : le droit du travail et la culture d'entreprise : 44 jeunes
 - ☛ Atelier 3 : simulation d'entretien de recrutement : 44 jeunes**Bilan de l'action** : sept ateliers avec 44 participants. **Cette prestation a permis un retour en situation de 50 %** (soit 4 jeunes en formation, 3 ont signé un contrat d'apprentissage, 10 sont en emploi – dont 6 en CDI et 5 se sont scolarisés).
- **Atelier de recherche d'emploi de la Mission Locale : L'atelier CV** a pour vocation de créer les outils de communication.
Bilan de l'action : 118 jeunes pour 10 ateliers.
- **Atelier FORUM « job dating ».**
Cet atelier a pour vocation de préparer les jeunes aux forums de l'emploi.
Bilan de l'action : 15 jeunes pour 2 sessions.
- **Les POP.**
 - ☛ **La Forme individuelle** : Les ateliers se déroulent au sein des centres de bilan (CIBC).
 - ☛ **La Forme collective** : Les ateliers se déroulent au sein de la Mission Locale**Bilan de l'action** : 30 jeunes ont intégré le dispositif (10 en individuel et 20 en collectif).
- **La création d'entreprise** : en partenariat avec le Point Emploi de Taverny
Bilan de l'action : 5 jeunes ont intégré le dispositif.
- **L'atelier d'orientation** :
L'objectif : aider ces jeunes, en quête d'un horizon professionnel, à initier un travail de rencontre avec des métiers et d'ébaucher un plan d'actions réaliste, par le biais d'une séance de travail courte et dynamique en petits groupes.

Bilan de l'action : 60 jeunes ont intégré le dispositif.

→ **Le parrainage :**

Bilan de l'action : 18 jeunes parrainés : dont 9 en emploi, 4 en alternance, 2 en formation qualifiante pour 19 parrains.

→ **La mobilité Européenne.**

Bilan de l'action : cette action a été annulée par refus de l'Allemagne de délivrer les autorisations de sortie du territoire.

→ **F.I.P.J. : Fonds d'Insertion Pour les Jeunes CIVIS**

Bilan de l'action :

- ☛ **Les aides directes** : Les aides en contre-valeur : 70 jeunes
- ☛ **Les aides indirectes se déclinent comme suit** : Les ateliers de recherche d'emploi thématiques 13 jeunes, les ateliers de recherche d'emploi pour les jeunes CIVIS (5 jeunes).

Les actions à destination des entreprises :

→ **Commission entreprise.**

Son objectif : proposition d'offres collectées par Pôle Emploi, les services emplois municipaux et la Mission Locale afin de proposer des candidatures en direct et d'organiser la prospection-entreprise.

Bilan de l'action : 251 offres collectées, 64 entreprises visitées, 58 postes pourvus dont 35 par des jeunes, soit 60 %.

→ **Promotion des contrats aidés.**

Son objectif : promouvoir les contrats aidés par le biais de rencontres avec les entreprises (individuelles ou collectives), les collectivités locales et les jeunes.

Bilan de l'action : 30 entreprises visitées ayant pour résultat la signature de 14 CUI. Cette action a également été réalisée lors des 6 Forums.

→ **Le recrutement dans le cadre du plan de relance d'un chargé relation-entreprise, pour 1 an.**

Des actions en partenariat avec les villes ou les partenaires :

→ **6 forums en 2010 :**

- ☛ Forum Travailleur Handicapé - Taverny : 15 jeunes présents
- ☛ Salon pour l'Emploi et la Création d'entreprise- Taverny : 80 jeunes
- ☛ Forum du Parisis : 30 jeunes
- ☛ Forum de Bessancourt : 30 jeunes
- ☛ Forum de Val et Forêt : 40 jeunes
- ☛ Forum de Méry-sur-Oise : 20 jeunes

→ **Les actions santé :**

- ☛ Sur Taverny : 3 rencontres (actions du 1^{er} décembre, actions sur la cyberdépendance)
- ☛ Sur Saint-leu-la-Forêt : les conduites addictives, la médiation familiale, la journée du 1^{er} décembre.
- ☛ Sur Pierrelaye : semaine santé sur la nutrition avec appui du film « super size me ».

→ **Les actions spécifiques sur les villes :**

- ☛ Le groupe de travail avec l'ADPJ (association de défense et de prévention pour la jeunesse) sur l'orientation et le suivi des jeunes.

- ☛ Le groupe de Travail avec les centres sociaux de Taverny avec le projet SOS rentrée. La vocation initiale du projet "SOS Rentrée" est d'offrir et/ou d'ouvrir une plateforme de recensement à destination des jeunes sans solutions pour la "rentrée". Ils avaient la possibilité de s'inscrire dans le dispositif dans certains lieux de la ville (point emploi, CIO, service jeunesse, bus info jeune, Mission Locale,...). A l'issue du recensement, des solutions leur ont été proposées.

Bilan de l'action : 54 jeunes recensés et accompagnés vers les dispositifs de droit commun. De cette action en a découlé la mise en place de la journée de l'orientation en mars 2011.

→ **Les actions avec Pôle Emploi :**

- ☛ La réception des jeunes inscrits à Pôle Emploi : mise en place des réunions d'information collective à destination des jeunes en attente de leur premier entretien. L'objectif est de présenter les services des deux structures (réalisation d'une plaquette présentant les deux services), de faire le point sur leur demande, et de réaliser une orientation vers l'un des deux services.

Bilan de l'action : 4 réunions d'information collective, 150 jeunes convoqués, 62 présents, 24 orientés sur la ML.

Les actions permettant de développer la communication en 2010 :

→ **La mise à jour du site internet** de la Mission Locale : **10 206 visites en 2010.**

→ **La mise à jour des brochures** sur les contrats aidés à destination :

- ☛ Des entreprises : promotion des contrats aidés, outil d'appui à la prospection entreprise.
- ☛ Des jeunes : outil d'appui à la recherche d'emploi pour les jeunes accompagnés dans le cadre des ateliers.
- ☛ Le pacte : plaquette de promotion du pacte auprès des collectivités locales et des établissements publics.

→ **Les plaquettes présentant la Mission Locale.**

- ☛ A destination des partenaires, des forums, des services des villes et de tous lieux recevant du public jeune

Les actions « jeunes » 2011 :

→ **Les Ateliers de Recherche d'Emploi «Club DYNAMO » : 18 ateliers programmés**

- ☛ L'Objectif :

- création d'une base de CV permettant au conseiller « relation d'entreprise » de placer les jeunes en emploi.

- placement des jeunes en emploi,

- ☛ La Durée: sur 1 semaine (2 par mois).

- ☛ Le Déroulement :

LE « SAS » : Le travail durant ce « sas » est orienté sur les freins à l'emploi (présence de projet professionnel, analyse des contraintes et des freins à l'emploi, et à se maintenir en emploi). Ce premier diagnostic valide la suite du parcours.

L'atelier TRE : l'objectif est de vérifier, valider, informer et accompagner vers les outils de recherche d'emploi.

Jour 1 : mon projet / mes atouts (définir et affirmer le projet professionnel, soyons positifs : la réussite, la motivation).

Jour 2 : Simulation d'entretien avec vidéos et analyse.

Jour 3 : Méthode et outils de recherche d'emploi, élaborer un CV, une lettre de motivation, décrypter une annonce, répondre à une offre d'emploi.

Jour 4 : cibler les entreprises avec le jeune (mieux connaître et cibler l'entreprise (visite d'entreprise, la hiérarchie dans l'entreprise, sensibilisation au droit du travail).

Jour 4/5 : Mise en relation avec des entreprises.

Suite de l'atelier: Atelier de « REDYNAMISATION » : L'objectif est d'effectuer un point sur les démarches emploi et sur les freins.

→ Parrainage.

→ Les POP : dispositif d'accompagnement qui permet l'émergence, la construction et la mise en œuvre d'un choix professionnel : 30 places

• **Forme individuelle : 10 places**

→ Jeunes jusqu'au niveau III, disposant d'une expérience professionnelle, nécessitant une approche individuelle et personnalisée.

La durée minimale de la première phase est de 25 heures.

Les ateliers se déroulent au sein des centres de bilan.

• **Forme collective : 20 places**

→ Jeunes sans qualification de niveau VI et V ayant peu ou pas d'expérience professionnelle et les jeunes de niveau IV souhaitant approfondir leur parcours professionnel.

La durée des deux premières phases est de 30 heures chacune.

La durée maximale du parcours est de 180 heures, s'étalant sur 12 mois maximum.

A/ La phase d'exploration : faire émerger un projet professionnel à travers 3 étapes

- Connaissance de soi

- Connaissance de l'environnement professionnel

- Finalisation du projet professionnel.

B/ La phase de découverte concrète permet de confronter le jeune à la réalité du métier qu'il a choisi par des stages en entreprise et des plateaux techniques.

C/ La phase « stratégie d'objectifs » consiste en un entretien tripartite d'une heure permettant au jeune d'établir les étapes à venir, nécessaires à la concrétisation de son projet.

→ L'atelier permanent une pré-orientation professionnelle, dispensé par la Mission Locale :

une à 2 fois par semaine.

L'objectif : aider ces jeunes, en quête d'un horizon professionnel, à initier un travail de rencontre avec des métiers et d'ébaucher un plan d'actions réaliste par le biais d'une séance de travail courte et dynamique en petits groupes.

Organisation de cet atelier :

- Récapitulatif du parcours de vie et du parcours professionnel,
- Questionnaire d'intérêt à l'aide d'un logiciel spécifique interactif.
- Capitalisation des travaux produits dans un cahier de bord réutilisable par le jeune et par son conseiller référent.

→ PSC-1 (prévention et secours civiques) : 4 sessions.

La formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) permet d'apprendre et de pratiquer les gestes élémentaires de secourisme permettant d'agir efficacement en attendant l'arrivée de secours organisés.

Les situations d'accident sont abordées en huit modules :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Le public : les jeunes n'ayant pas de diplôme et en dévalorisation de soi (la formation permettant de valoriser leurs capacités), les jeunes dont l'emploi nécessite cette formation.

→Le permis de conduire :

En l'absence de dispositifs permanents d'accompagnement et d'aide au permis de conduire, les conseillers de la Mission Locale sont le plus souvent amenés à intervenir sur ce champ en utilisant des solutions inhabituelles.

Celles-ci se traduisent par des combinaisons d'aides financières mobilisant des dispositifs de droits communs pour les personnes qui en sont éligibles tels que : les aides de Pôle Emploi, l'aide départementale au permis de conduire, la Bourse d'Insertion Professionnelle, le FASTT (Fonds d'Action Sociale de Travail Temporaire), et une contribution financière apportée par chaque jeune et basée sur sa capacité de participation.

Les différentes interventions que nous réalisons autour des offres d'emploi (Aide au recrutement, Partenariat avec des entreprises ou Pôle Emploi, parrainage...) nous permettent de mesurer l'importance de posséder un permis pour nos jeunes sans qualifications et/ou souhaitant s'inscrire dans des secteurs d'activités bien précis.

Cette action est financée en partie par le Conseil Régional (600 euros) et le Conseil Général (dossier BIP).

Les publics que nous souhaitons toucher au travers de ce projet sont ceux pour lesquels l'orientation vers un secteur d'activité a été validée et dont l'accès à celui-ci est compromis par des difficultés liées à la mobilité.

Les secteurs d'activité en direction desquels nous donnerons une priorité sont ceux s'inscrivant dans la liste des métiers dits en tension : hôtellerie, restauration, bâtiment, travaux publics, transports/logistique, l'aide à la personne.

→Le parrainage : D'une durée d'accompagnement de neuf mois (6 mois en amont et 3 mois dans l'emploi).

Le parrainage consiste à faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi de jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles ayant la confiance des employeurs.

Le Public : personnes proches de l'emploi mais rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle. Elles présenteront au moins l'une des caractéristiques suivantes : faible niveau de formation ou de qualification ; milieu social défavorisé ; risque de discrimination en raison de leur origine ethnique, de leur sexe, de leur handicap physique, de leur passé (détention, toxicomanie...) ou de leur lieu d'habitat ; absence de réseau de relation pour les introduire auprès des employeurs.

→ La mobilité Européenne : Projet d'échange germano-turc-français

A la suite de formations interculturelles tri-nationales, organisées par l'Office Franco Allemand de la Jeunesse entre la France, l'Allemagne et la Turquie sur le thème « travailler avec un public multiculturel », certains participants ont décidé de suivre ces formations par la mise en place d'un projet commun avec nos différentes structures.

☛ Thème de la rencontre

Le thème de la rencontre porte sur l'identité et l'appartenance (Thème : « sense of belonging »)

☛ Objectifs de la rencontre :

- Favoriser l'expression orale et corporelle,
- Sensibiliser les jeunes sur les questions d'identité et d'inter-culturalité,
- Favoriser une démarche participative,
- Favoriser la réflexion, la critique et l'autocritique,
- Développer la citoyenneté et le sentiment d'appartenance.

☛ Nombre de jeunes et encadrants :

- Le nombre de jeunes par pays est de 7, soit un total de 21. Un public de jeunes de 18 à 22 ans, mixte de sexe, de culture, de situation sociale.

☛ La rencontre :

- L'idée et le fil rouge de la rencontre sont la réalisation d'un « flash mob » ainsi que des ateliers d'expression autour du thème de la rencontre.
- Trois pays, donc trois échanges pour aborder le thème.

- Nous allons, par pays, mettre en place trois espaces-temps différents : le premier échange à Berlin sera le présent ; la rencontre en Turquie sera le passé et la rencontre à Paris sera le futur.

☛ **Dates prévues des rencontres :**

- En Allemagne du 24/07/11 au 01/08/2011
- En Turquie du 18/02/12 au 26/02/2012
- En France du 07/07/2012 au 15/07/2012

➔ **Forum alternance en juin 2011.**

Favoriser l'accès à l'alternance des jeunes inscrits dans les structures de l'insertion (Mission Locale, Pôle Emploi, CIO, MGIEN, Service emploi des villes partenaires, PJJ...).

L'objectif et l'originalité de cette approche sont d'individualiser le processus de recrutement en collant au plus près aux besoins :

- des entreprises et en leur proposant des candidats réactifs, outillés (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien) et prêts à l'alternance.
- des CFA,
- des jeunes.

En amont de ce projet, nous allons recevoir les jeunes inscrits dans nos structures pour faire le point sur leur profil et leurs outils de recherche d'emploi (notamment le C.V).

Phase 1 : Les ateliers sur 2 jours :

- Information sur le déroulement du forum,
- Présentation par chaque jeune de son projet professionnel (point sur son profil, ses compétences, le métier visé, le secteur dans lequel il souhaite évoluer),
- Présentation des outils de recherche d'emploi,
- Travail et réalisation des outils de recherche d'emploi,
- Acquisition de l'autonomie du jeune dans sa relation avec l'entreprise.

Phase 2 : Diagnostic des situations des jeunes reçus :

- Dégager les profils des jeunes pour la prospection entreprise,
- Les orienter en fonction de la problématique exprimée :
 - Vers un suivi individuel pour ceux ayant besoin de travailler sur leur projet professionnel,
 - Vers le forum pour ceux en démarche de recherche d'alternance,

Phase 3 : Démarche entreprise et CFA :

Dans cette phase de projet, nous allons contacter les entreprises et les CFA de la zone, en fonction des profils des jeunes, et nous les inviterons au forum pour rencontrer directement les postulants.

- Phoning
- Envoi d'un courrier avec coupon réponse (le courrier spécifiant les profils des jeunes par un graphique et l'objectif de l'action),
- Relance/entreprise pour confirmation de la présence des entreprises.

Phase 4 : Le jour du Forum :

- Accueil des entreprises et des CFA autour d'un petit déjeuner, et présentation du dispositif alternance,
- Accueil des jeunes,
- Clôture du forum autour d'un moment convivial.

➔ **La prospection entreprise.**

C'est un des axes importants qui doit être développé dans les années à venir. Elle doit se faire en coordination avec l'ensemble des acteurs de l'insertion et Pôle Emploi. Cela nous permettra de mieux connaître les entreprises, ses besoins et ses attentes et ainsi de tisser un réseau avec le monde économique.

➔ **Chargé relation entreprise.**

→ Les réunions d'information avec Pôle Emploi

La réception des jeunes inscrits à Pôle emploi : mise en place des réunions d'information collective à destination des jeunes en attente de leur premier entretien. L'objectif est de présenter les services des deux structures (réalisation d'une plaquette présentant les deux services), de faire le point sur leur demande, et de réaliser une orientation vers l'un des deux services.

→ Construire avec chaque ville, à partir d'une analyse des besoins locaux, des projets sur différentes thématiques comme l'emploi, le logement, la santé, la mobilité,

- Reconduction de l'action SOS rentrée.
- Mise en place de la semaine de l'orientation en mars 2011.
- Reconduction des actions santé.

→ Reconduire les actions mises en place avec les villes (les forums pour l'emploi, les forums « jobs d'été », les permanences, les travaux de réflexion, les actions santé).

→ Développer des solutions autour de la mobilité des jeunes (allo-bus, association « prête-moi une voiture », les cars Lacroix.).

Conclusion :

On constate, sur la structure, **une augmentation de 45 % des premiers accueils en 8 ans avec une baisse de 2 % entre 2009 et 2010.**

Les jeunes en 1^{er} accueil, ont majoritairement entre 18 et 21 ans (52 %), n'ont pas de diplôme (46 %) et sont principalement orientés par le Pôle Emploi à 32 % ou par leur famille (16 %). Ils n'ont aucun revenu (72 %), se déplacent en transport en commun (69 %) n'ont aucun problème de mobilité (42 %) et ont pour 95 % une couverture sociale.

La demande est concentrée vers la formation professionnelle à 37 % contrairement à 2009 où la demande principale était l'accès à l'emploi à 33 %. Cependant, il faut noter ici que 22 % des jeunes reçus n'ont aucun projet professionnel. Le travail d'accompagnement va commencer par la mise en place d'une validation du projet, qui va permettre de décliner les différentes étapes nécessaires à sa réalisation. Pour cela, un certain nombre d'outils est à la disposition des conseillers (l'atelier de pré-orientation, le bilan de compétences, les POP, les pôles de mobilisation, la remise à niveau, les ECCP (évaluation des compétences), ...

Les jeunes en suivi augmentent de 71 % en 8 ans avec une évolution de 14.9 % entre 2009 et 2010 (24 % entre 2008 et 2009). Ils ont majoritairement entre 18-21 ans (44 %), n'ont pas de diplôme à 42 % et pour ceux diplômés, le secteur d'activité est le plus souvent la gestion/comptabilité le secrétariat, la vente ou le bâtiment. Ils ont bénéficié **de 5 354 contacts** contre 4 441 en 2009 (ce qui représente une moyenne de 4.12 contacts par jeune). Nous avons réalisé 3 437 entretiens individuels en 2010 (contre 2 815 en 2009). Tout comme les années précédentes, les périodes de forte fréquentation restent les mois de septembre, octobre et novembre.

La demande des jeunes en suivi, est la formation qualifiante à 33 %, l'emploi à 29 % et enfin le projet professionnel à 19%. Face à ces demandes, ils se voient formuler des propositions.

En 2010, 5 477 actes de services (propositions) ont été réalisés. Ils se déclinent en trois axes qui sont, le domaine professionnel (l'emploi, la formation et le projet professionnel), le domaine social (logement et santé) et la vie sociale (la citoyenneté, le sport, les loisirs, l'accès aux droits,...).

La mobilisation des aides financières reste importante : 307 jeunes ont bénéficié d'une aide pour un montant global de 41 420 € (contre 35 456 € en 2009).

En 2010, 111 jeunes ont intégré le dispositif CIVIS. **Ceux sortis du dispositif dans l'année, ont trouvé un emploi durable à 20 % (contre 15 % en 2009).**

Le taux de placement est de **42% en 2010** contre **40 % en 2009**.

Les jeunes qui ont intégré un emploi sont à 51 % en CDI, 40 % en CDD et à 7 % en contrat aidé.

CHAPITRE 2 :

LES CHIFFRES CLEF PAR COMMUNE

BESSANCOURT

Nous avons reçu en 2010, **125 jeunes en suivi dont 55 en 1^{er} accueil** contre 113 en 2009 dont 61 nouveaux inscrits. Nous avons réalisé **458 actualités** (soit 3.66 contacts par jeune).

Il y a **67 jeunes inscrits à Pôle Emploi** dont 51 en catégorie A. Entre 2009 et 2010, nous constatons une baisse des jeunes inscrits à Pôle Emploi.

I - Evolution sur les 8 ans : + 171 % de contacts avec les jeunes,

- + 66 % de jeunes en suivi,
- + 89 % de 1^{ers} accueils.

II - Les jeunes en 1^{er} accueil : 55 jeunes (27 femmes et 28 hommes).

⇒ L'âge : **45 % de 22-25 ans** et 35 % de 18-21 ans.

⇒ Le niveau scolaire : **28 % de jeunes sans qualifications** et 39 % de niveau BAC et plus.

⇒ L'origine du contact : **38 %** ont pris contact avec la structure **par une orientation de Pôle Emploi** et 18 % par le biais d'une démarche personnelle.

⇒ La situation au 1^{er} accueil : **83 % de demandeurs d'emploi** (inscrits ou non à Pôle Emploi). Ils vivent à **68 % chez leurs parents** et n'ont **aucun revenu à 64%**. Ils utilisent les **transports en commun pour 68 %** et ont une **couverture sociale à 100%**.

Ils recherchent prioritairement un emploi à **37 %** ou une formation à **35 %**.

III – les jeunes en suivi : 125 jeunes (62 femmes et 63 hommes).

⇒ L'âge : **49% de 22-25 ans**, suivi de 34 % de 18-21 ans.

⇒ Le niveau scolaire : **37 % de niveau CAP / BEP**, 35 % de niveau Bac et 28 % de jeunes sans qualification.

⇒ Les propositions : **498 actes de service** déclinés comme suit :

Thèmes	Nombre de propositions	Thèmes	Nombre de propositions
Accès à l'emploi	173	Logement	7
Formation	227	Santé	22
Projet professionnel	58	Citoyenneté	5
Loisirs, sport et culture	6		

⇒ Les jeunes CIVIS : 8 jeunes ont signé le dispositif d'accompagnement.

⇒ L'aide financière : 2 290 € mobilisés en 2010.

IV - Les résultats. : Un taux de placement de 47 % dont :

30 % de jeunes en emploi, 8 % en alternance, 6 % en formation, 3% sont re-scolarisés, 53% en cours d'insertion professionnelle.

Conclusion

Entre 2009 et 2010, le nombre de jeunes en 1^{er} accueil **a baissé de 9% face à une augmentation des suivis (+10%) et des contacts (13%)**.

Nous pouvons constater que le nombre de jeunes sans diplômes reste important (28 % chez les jeunes en 1^{er} accueil comme pour les suivis). Principalement, les jeunes ont pris connaissance de nos services par Pôle Emploi. Ils vivent pour une grande majorité chez leurs parents (68 %) et n'ont aucun revenu (64 %). Ils sont à 83 % demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi).

En 2010, **498 actes de service ont été réalisés (contre 363 en 2008) dont notamment 35 % pour l'accès à l'emploi, 46 % à la formation** et 12 % pour le projet professionnel.

Nous avons un **taux de placement en fin d'année de 47 %** (contre 50 % en 2009) avec 38 % de jeunes en CDD (contre 28 % en 2009) et **52 % en CDI** (contre 58 % en 2009).

TAVERNY

Nous avons reçu en 2010, **645 jeunes en suivi dont 246 en 1^{er} accueil** (contre 557 en 2009 avec 246 nouveaux inscrits). Nous avons réalisé **2 560 actualités** (soit 3.9 contacts par jeune). Il y a **224 jeunes inscrits à Pôle emploi** (contre 297 en 2009) dont 164 en catégorie A. Entre 2009 et 2010, nous constatons une baisse de 24 % des jeunes inscrits.

I - Evolution sur les 8 ans : + 286 % d'actualités.

- + 127 % de jeunes en suivi,
- + 57 % de jeunes en 1^{er} accueil.

II – les jeunes en 1^{er} accueil : 122 femmes et 124 hommes.

⇒ **L'âge : 53 % de 18-21 ans** et 38 % de 22-25 ans.

⇒ **Le niveau scolaire : 43 % de jeunes de niveau BAC** et 37 % de CAP/BEP.

⇒ **L'origine du contact : 27 % ont pris contact** avec la structure par le biais **d'une orientation de Pôle Emploi** et 17 % au cours d'une démarche personnelle.

⇒ **La situation professionnelle au 1^{er} accueil : 80 % de demandeurs d'emploi** (inscrits ou non à Pôle Emploi). Ils vivent à **65 % chez leurs parents** et **74 % n'ont aucun revenu**. Ils utilisent à 72 % les transports en commun et ont une couverture sociale à 99 %.

Ils ont besoin prioritairement de trouver un emploi (à 30 %) puis de travailler sur leur projet (à 23%).

⇒ **Zoom sur les quartiers 41 % des 1ers accueils sont issus des quartiers de la ville.**

III – les jeunes en suivi : 301 femmes et 344 hommes.

⇒ **L'âge : 46 % de 22-25 ans**, suivis de 42 % de 18-21 ans.

⇒ **Le niveau scolaire : 39 % de niveau BAC** et 34 % de CAP/BEP.

⇒ **Zoom sur les quartiers : 42 % des suivis issus des quartiers.**

⇒ **Les propositions : 2 544 actes** de services (contre 1 682 en 2009) qui se déclinent :

Thèmes	Nombre de propositions	Thèmes	Nombre de propositions
Accès à l'emploi	863	Logement	139
Formation	778	Santé	113
Projet professionnel	610	Citoyenneté	19
Loisirs et sports	22		

⇒ Les jeunes CIVIS : 28 jeunes ont signé le dispositif d'accompagnement

⇒ 27 275 € d'aides financières mobilisés en 2010.

III - Les résultats. : Un taux de placement de 41 % (comme en 2009) dont : 26 % en emploi, 4 % de jeunes en formation, 6 % en contrat en alternance, 5 % re-scolarisés.

Conclusion

Entre 2009 et 2010, le nombre de jeunes en 1^{er} accueil est resté stable. A contrario les jeunes en suivis ont augmenté de 16 % et la fréquentation a été de 22 %. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi a baissé de 24 %.

Principalement, les jeunes ont pris connaissance de nos services par une orientation de Pôle Emploi (27 %) ou par le biais d'une démarche personnelle (17 %). Ils vivent à 65 % chez leurs parents, n'ont aucun revenu à 74 %, utilisent les transports en commun à 72 % et ont la Sécurité Sociale à 99 %. La demande principale est de rechercher un emploi (30 %) puis de travailler sur leur projet (23 %) et enfin une formation qualifiante (26 %).

Nous avons réalisé 2 544 actes de services dont 34 % concernent l'emploi, 30 % la formation et 24 % le projet professionnel.

Nous avons intégré, en 2010, 28 jeunes dans le dispositif CIVIS. Ils sont actuellement à 33 % en emploi, formation ou alternance.

Nous avons un taux de placement en fin d'année de 41 % (comme en 2009) avec 23 % de jeunes en CDD de plus de 6 mois, et 45 % en CDI.

MERY-SUR-OISE

Nous avons reçu en 2010, **173 jeunes en suivi dont 55 en 1^{er} accueil** contre 151 en 2009 dont 74 nouveaux inscrits. Nous avons réalisé **732 actualités** (soit 4.23 contacts par jeune) contre 611 en 2009. On peut noter que 60 % de ces contacts sont des entretiens individuels.

Il y a **94 jeunes inscrits à Pôle Emploi (contre 132 en 2009)** dont 71 en catégorie A. Entre 2009 et 2010, nous constatons une baisse des jeunes inscrits.

I - Evolution sur les 8 ans : +351 % d'actualités.

- + 136 % de jeunes en suivi,
- + 89 % de jeunes en 1^{er} accueil.

II – les jeunes en 1^{er} accueil : 27 femmes et 28 hommes.

⇒ L'âge : **66 % de 18-21 ans** et 29 % de 22-25 ans.

⇒ Le niveau scolaire : **45 % de niveau BAC ou plus** et 31 % de jeunes de niveau CAP/BEP.

⇒ L'origine du contact : **43 % ont pris contact** avec la structure **par le biais d'une orientation de Pôle Emploi**, et 20 % par un ami.

⇒ La situation professionnelle au 1^{er} accueil. : **67 % de demandeurs d'emploi** (inscrits ou non à Pôle Emploi). Ils vivent à **78 % chez leurs parents** et **75 % n'ont aucun revenu**. Ils utilisent à 67 % les transports en commun et ont une couverture sociale à 100 %.

Ils recherchent à **41 % un emploi** et pour respectivement 22% ont besoin de travailler sur leur projet professionnel ou d'une formation qualifiante.

III – les jeunes en suivi : 74 femmes et 99 hommes

⇒ L'âge : **45 % de 22-25 ans**.

⇒ Le niveau scolaire : **37 % de jeunes sans qualifications** et 35 % niveau BAC et plus.

⇒ Les propositions : **758 actes de services** (contre 509 en 2009) qui se déclinent comme suit :

Thèmes	Nombre de propositions	Thèmes	Nombre de propositions
Accès à l'emploi	267	Logement	18
Formation	187	Santé	35
Projet professionnel	245	Citoyenneté	3
Loisirs et sports	3		

⇒ Les jeunes CIVIS : 22 jeunes ont signé le dispositif d'accompagnement.

⇒ L'aide financière : 9 098 € mobilisés en 2010.

IV - Les résultats. : Un taux de placement de 48 % contre 57 % en 2009 dont : 10 % en formation, 29 % en emploi, 3 % en contrat en alternance et 6 % re-scolarisés.

Conclusion

Entre 2009 et 2010, le nombre de jeunes en 1^{er} accueil a baissé de 25 %. Cependant, le nombre de suivi a augmenté de 14 %, et la fréquentation de 19 %. Le nombre d'inscrits à Pôle Emploi a baissé sur la commune.

Principalement, les jeunes ont pris connaissance de nos services à 43 % par le biais de Pôle Emploi, ils vivent pour une grande majorité chez leurs parents (78 %), n'ont aucun revenu (75 %).

Les **173 jeunes reçus en 2010**, se sont vu proposer **758 actes de services** principalement sur l'accès à l'emploi (35 %), la formation (24 %), le projet professionnel (32 %).

Nous avons un **taux de placement en fin d'année de 48 %** (contre 57 % en 2009) dont notamment 54 % de jeunes en CDI et 22 % en CDD.

PIERRELAYE

Nous avons reçu en 2010, **132 jeunes en suivi dont 62 en 1^{er} accueil** contre 106 en 2009 (dont 54 nouveaux inscrits). Nous avons réalisé **538 actualités** (soit 4.07 contacts par jeune). Il y a **86 jeunes inscrits à Pôle Emploi** (contre 148 en 2009) dont 62 en catégorie A. Entre 2009 et 2010, nous constatons une baisse de 42 %

I- Evolution sur les 8 ans : + 222 % d'actualités.

- + 63 % de jeunes en 1^{er} accueil,
- + 60 % de jeunes en suivi.

II – les jeunes en 1^{er} accueil : 30 femmes et 32 hommes.

⇒ L'âge : **46 % de 18-21 ans** et 44 % de 22-25 ans.

⇒ Le niveau scolaire : **49 % de jeunes de niveau CAP/BEP** et 29 % de Bac et plus.

⇒ L'origine du contact : **34% ont pris contact** avec la structure **par le biais de Pôle Emploi** et 21 % dans une démarche personnelle.

⇒ La situation professionnelle au 1^{er} accueil : **95 % de demandeurs d'emploi** (inscrits ou non à Pôle Emploi). Ils vivent à **66 % chez leurs parents** et **67 % n'ont aucun revenu**. Ils utilisent à **77 % les transports en commun** et ont une **couverture sociale à 100%**.

Ils souhaitent suivre une formation qualifiante (à 40 %) ou trouver un emploi (à 40 % également).

III – les jeunes en suivi : 65 femmes et 67 hommes.

⇒ L'âge : **50 % de 22-25 ans**, suivi de 43 % de 18-21 ans.

⇒ Le niveau scolaire : **36 % de CAP/BEP**, et 32 % niveau BAC.

⇒ Les propositions : **481 actes de services** (contre 325 en 2009) déclinés comme suit :

Thèmes	Nombre de propositions	Thèmes	Nombre de propositions
Accès à l'emploi	145	Logement	12
Formation	151	Santé	29
Projet professionnel	135	Loisirs, sport, culture	5
Citoyenneté	4		

⇒ Les jeunes CIVIS : 15 jeunes ont signé le dispositif d'accompagnement.

⇒ L'aide financière : 10 342 € mobilisés en 2010.

IV - Les résultats. : Un taux de placement de 37 % contre 38 % en 2009 : 19 % de jeunes en emploi, 14 % en formation, 3% en alternance, 1 % re-scolarisé.

Conclusion

Entre 2009 et 2010, le nombre de **1^{ers} accueils (+14%) et en suivis (+24%) et en contacts (+ 38 %) a augmenté. Les jeunes inscrits à Pôle emploi ont baissé de 42 %.**

Principalement, ils ont **pris connaissance** de nos services par le biais d'une orientation **de Pôle Emploi (34 %)**, puis en second lieu dans une démarche personnelle (**21 %**). Ils vivent en majorité chez **leurs parents (66 %)**, n'ont **aucun revenu (67 %)**, utilisent les **transports en commun (77 %)** et ont à **100 % une couverture sociale**.

La demande s'oriente autour de la recherche d'emploi (40 %) ou une formation qualifiante.

Sur les **123 jeunes en suivi**, 36 % d'entre eux ont un BEP/CAP. Ils ont bénéficié de 538 contacts dont 73 % sont des entretiens individuels. Il a été réalisé **481 actes de service** (contre 325 en 2009) pour ces jeunes, qui se déclinent principalement autour de l'emploi (30 %), la formation (31 %) et le projet professionnel (28 %).

Nous avons un **taux de placement en fin d'année de 37 %** (contre 38 % en 2009) avec 44 % de jeunes en CDD de plus de 6 mois, et 36 % de jeunes en CDI.

SAINT-LEU-LA-FORÊT

Nous avons reçu en 2010, **169 jeunes en suivi dont 83 en 1^{er} accueil** contre 150 en 2009 (dont 72 nouveaux inscrits). Nous avons réalisé **856 actualités** (soit 5.06 contacts par jeune).

Il y a **109 jeunes inscrits à Pôle emploi** (contre 131 en 2008) dont 84 en catégorie A. Nous constatons une baisse de 3 % entre 2009 et 2010.

I - Evolution sur les 8 ans : + 193 % d'actualités.

- + 36 % de jeunes en suivi,
- + 62 % de jeunes en 1^{er} accueil.

II – les jeunes en 1^{er} accueil : 38 femmes et 45 hommes

⇒ L'âge : **52 % de 18-21 ans** et 39 % de 22-25 ans.

⇒ Le niveau scolaire : **45 % de niveau BAC et plus** suivi de 31 % de CAP/BEP.

⇒ L'origine du contact : **34 % ont pris contact** avec la structure **par le biais de Pôle Emploi** et 19 % par la famille.

⇒ La situation professionnelle au 1^{er} accueil : **87 % de demandeurs d'emploi** (inscrits ou non à Pôle Emploi). Ils vivent à **70 % chez leurs parents** et **78 % n'ont aucun revenu**. Ils utilisent les transports en commun à 63 % et ont une couverture sociale à 98 %.

Ils recherchent à **41 % une formation qualifiante** puis à 29 % un emploi et à 25 % ont besoin de travailler sur leur projet.

III – les jeunes en suivi : 76 femmes et 93 hommes

⇒ L'âge : **46 % de 18-21 ans** ou de 22-25 ans.

⇒ Le niveau scolaire : **36 % de jeunes sans qualifications**, et 33 % niveau BEP/CAP.

⇒ Les propositions : **997 actes de service** (contre 567 en 2009) qui se déclinent en :

Thèmes	Nombre de propositions	Thèmes	Nombre de propositions
Accès à l'emploi	255	Logement	42
Formation	261	Santé	44
Projet professionnel	384	Citoyenneté	2
Loisirs, sport, culture	9		

⇒ Les jeunes CIVIS : 36 jeunes ont signé le dispositif d'accompagnement.

⇒ L'aide financière : 7 674 € mobilisés en 2010.

IV - Les résultats. : Un taux de placement de 40 % contre 45 % en 2009 : 9 % en formation, 22 % de jeunes en emploi, 7 % en contrat en alternance, 2 % re-scolarisés.

Conclusion

Entre 2009 et 2010, on note une hausse du nombre de jeunes en 1^{er} accueil (+ 15%), des suivis (+12 %) et de la fréquentation (+21 %). Le nombre de jeunes inscrits à Pôle Emploi a baissé de 3 %. Principalement, les jeunes ont pris connaissance de nos services par le biais de Pôle Emploi (34%) ou par la famille (19 %). Ils n'ont aucun revenu (78 %), vivent chez leurs parents (70 %), utilisent les transports en commun (63 %) et ont la Sécurité Sociale (98 %).

Ils sont demandeurs d'emploi à 87 % et souhaitent une formation qualifiante à 41 %, un emploi (29 %) ou ont besoin de travailler sur leur projet (25 %).

Il a été réalisé **997 actes de service**, principalement autour de l'accès à l'emploi (26 %), de la formation (26 %), ou du projet professionnel à 38 %.

Nous avons un **taux de placement en fin d'année de 40 %** (contre 45 % en 2009) avec 42 % de jeunes en CDD de plus de 6 mois, 39 % de jeunes en CDI et 8 % en Intérim.

BETHEMONT-LA-FORÊT

Nous avons reçu en 2010, 5 jeunes dont 1 en 1^{er} accueil (comme en 2009). Ils ont bénéficié de 30 actualités (contre 11 en 2009).

Nous ne recensons aucun inscrit à Pôle Emploi (contre 5 en 2009).

I – les jeunes en 1^{er} accueil : 1 jeune homme.

C'est un jeune célibataire de 26 ans qui a un niveau CAP/BEP. Il a été orienté par Pôle Emploi afin de travailler sur sa demande de formation.

Il est hébergé par ses parents et n'a aucun revenu. Il utilise sa voiture pour ses déplacements et est mobile à l'Ile de France.

Il a une couverture de Sécurité Sociale

II – le suivi : 5 jeunes (2 femmes et 3 hommes).

⇒ **L'âge : 40 % de 18/21 ans ou entre 26 et plus.**

⇒ **Le niveau scolaire : 3 jeunes de niveau BAC et plus et 2 de niveau BEP/CAP.**

⇒ **L'origine du contact : pour respectivement 40 % par Pôle Emploi ou la famille.**

⇒ **L'hébergement : 100 % par les parents.**

⇒ Ils sont à 100 % la couverture sociale.

⇒ **La demande** formulée lors de l'inscription concerne : 33 % pour la formation, 25 % pour l'accès à l'emploi, et pour respectivement 17 % le projet professionnel ou la santé.

⇒ **Les 38 propositions** : Après leur inscription, les jeunes ont bénéficié d'un suivi personnalisé. Un certain nombre de propositions leur seront faites.

Elles se déclinent comme suit :

Thèmes	Nombre de propositions	Thèmes	Nombre de propositions
Accès à l'emploi	11	Logement	3
Formation	14	Santé	5
Projet professionnel	4	Citoyenneté	1

⇒ **Les aides financières** : nous avons **mobilisé 1 160 €** pour le financement de formation.

⇒ **Le dispositif CIVIS** : aucun jeune n'a intégré le dispositif.

III - Les résultats : 100 % de jeunes en situation (contre 40 % en 2009) dont 80 % en CDD et 20 % en formation.

Conclusion :

Le jeune de Béthemont La Forêt qui a pris contact avec la Mission Locale en 2010, est âgé de 26 ans et a un CAP/BEP.

Les 5 jeunes en suivi sont tous diplômés (deux ont un BEP et les trois autres un BAC et plus). Ils n'ont aucune ressource, vivent chez leurs parents et utilisent en majorité les transports en commun ou la voiture.

La problématique exprimée lors de l'inscription est la formation, l'accès à l'emploi, le projet professionnel ou la santé.

Le travail d'accompagnement a permis à quatre jeunes de signer un CDD et à l'autre d'intégrer une formation lui permettant de travailler son projet.

Nous obtenons un taux de placement de 100 % contre 40 % en 2009.

CHAUVRY

Nous avons reçu en 2010, 1 jeune (contre 2 en 2009). Il n'est venu qu'une seule fois en entretien. Il n'y a aucun jeune inscrit à Pôle Emploi.

I – le suivi : 1 jeune

- ⇒ C'est une jeune femme de 22/25 ans d'un niveau scolaire BAC et plus.
- ⇒ Elle a été orientée vers la Mission Locale par une amie.
- ⇒ Elle vit chez ses parents, utilise la voiture, bénéficie de la couverture sociale et a des allocations de chômage.

- ⇒ Elle a une double demande : l'emploi et l'accès au logement.

- ⇒ Face à ces demandes un certain nombre **de propositions ont été faites** notamment :
 - Conseil sur le droit du travail.
 - Information sur les aides au logement.

- ⇒ Elle n'a pas intégré le dispositif CIVIS et nous n'avons pas mobilisé d'aide financière.

III - Les résultats : 100 % de placement en emploi (CDD).

IV - Sur l'ensemble des jeunes recensés à la Mission Locale : 6 jeunes (3 femmes et 3 hommes)

- Ils ont à **50 % entre 22-25 ans**, et à **67 % un niveau CAP / BEP**.
- Ils n'ont **aucune ressource à 83%**, utilisent les transports en commun à 50 %,
- Ils vivent principalement chez des parents (83%) ou chez des amis (17%).
- Ils sont tous célibataires et ont tous la Sécurité Sociale.
- Ils ont été orientés par Pôle Emploi et ont bénéficié de 50 actualités dont 64 % d'entretiens individuels.
- Ils souhaitent se former ou rechercher un emploi.

- Ils sont à **50 % en situation** (17 % en formation et 33 % en emploi).

Conclusion

Nous avons reçu en 2010, une jeune femme en suivi. Elle s'est inscrite en 2009, a entre 22 et 25 ans avec un niveau BAC ou plus.

Elle a contacté la structure sur recommandation d'amis.

Elle souhaitait être orientée vers un emploi et avait également une demande concernant le logement.

A l'issue du suivi effectué avec elle cette année, elle a trouvé un CDD.

Nous avons donc un taux de placement de 100 %.

FREPILLON

Nous avons reçu en 2010, **31 jeunes en suivi** (comme en 2009) **dont 13 en 1^{er} accueil** (comme en 2009). Nous avons réalisé **123 actualités** (soit 3.96 contacts par jeune), contre 145 en 2009. Il y a **24 jeunes inscrits à Pôle Emploi** dont 16 en catégorie A. Le nombre de jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi est stable.

I - Evolution sur les 8 ans : + 392 % d'actualités.

- + 244 % de jeunes en suivi,
- + 225 % de jeunes en 1^{er} accueil.

A noter qu'entre 2009 et 2010, le nombre de jeunes en 1^{er} accueil et en suivi est stable. A contrario, la fréquentation a baissé de 15 %.

II – les jeunes en 1^{er} accueil : 8 hommes et 5 femmes.

⇒ **L'âge : 61 % de 18-21 ans** et 31 % de 22-25 ans.

⇒ **Le niveau scolaire : 39 % de niveau CAP ou BEP** et 38 % de jeunes de niveau Bac et plus. A noter 23 % de jeunes sans qualifications.

⇒ **L'origine du contact : 38 % ont pris contact** avec la structure **par le biais de Pôle Emploi** et 23 % par des amis.

⇒ **La situation professionnelle au 1^{er} accueil : 92 % de demandeurs d'emploi** (inscrits ou non à Pôle Emploi). Ils vivent à **62 % chez leurs parents** et **54 % n'ont aucun revenu**. Ils utilisent à 61 % les transports en commun et ont une couverture sociale à 100 %.

Ils ont besoin à 29 % de travailler autour de leur projet professionnel ou d'intégrer une formation qualifiante, puis à 21 % de rechercher un emploi.

III – les jeunes en suivi : 14 femmes et 17 hommes.

⇒ **L'âge : 59 % de 18-21 ans**, suivi de 35 % de 22-25 ans.

⇒ **Le niveau scolaire : 39 % niveau BAC** et 32 % de jeunes CAP/BEP.

⇒ **Les propositions : 128 actes de services** déclinés comme suit :

Thèmes	Nombre de propositions	Thèmes	Nombre de propositions
Accès à l'emploi	44	Projet professionnel	35
Formation	39	Santé	10

Des aides financières mobilisées à hauteur de 88 €(contre 3 868€ en 2009)

IV - Les résultats. : Un taux de placement de 32 %

- 13 % de jeunes en emploi,
- 13 % en contrat en alternance,
- 3 % en formation,
- 3 % scolarisés.

Conclusion

Entre 2009 et 2010, le nombre de jeunes en 1^{er} accueil et en suivi reste stable. Cependant, la fréquentation a baissé de 15 %.

Le nombre des jeunes inscrits à Pôle Emploi est stable.

La problématique exprimée au 1^{er} accueil concerne principalement **la construction du projet professionnel ou de la formation qualifiante.**

Les **31 jeunes en suivi** ont bénéficié de **123 contacts** dont 71 % en entretiens individuels. Nous leur avons proposé **128 actes de services** majoritairement déclinés autour de l'emploi, la formation, le projet professionnel et la santé.

Nous avons un taux de placement en fin d'année **de 32 %** avec 50 % de jeunes en CDI.

CHAPITRE 3 :

LA COMPTABILITE DE LA STRUCTURE

